

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:

CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00
UNION POSTALE \$6.00

Edition Hebdomadaire:

CANADA \$1.00
ETATS-UNIS \$1.50
UNION POSTALE \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS !

Rédaction Administration

71a RUE ST-JACQUES

TELEPHONE

ADMINISTRATEUR: Main 7461
REDACTION: Main 7460

NOTRE INFLUENCE A OTTAWA

C'est un article étrange que ce premier Montréal publié dans la Patrie de mercredi, disions-nous hier.

En effet on ne sait trop à quelle inspiration l'attribuer. A le lire un peu attentivement, on dirait qu'il a été écrit par un Anglais: "position exaltée" est bien, n'est-ce pas, une mauvaise traduction de "exalted position"; de même que "une considérable influence" ressemble beaucoup à l'expression anglaise "a considerable influence". Et l'on se demande s'il n'était pas d'abord destiné à Star?

Puis, à le relire, on s'aperçoit qu'il vise les nationalistes et ceux qui sont restés conséquents avec leur passé, il abime les ministériels québécois: "tout cet qui est de notre province, dans le milieu parlementaire actuel, EST TERNE, EFFACE, SANS PRESTIGE ET SANS INFLUENCE", déclare la Patrie. Et l'on cherche le pourquoi réel de cette désolation soudaine, de cette grande tristesse qui s'abat sur l'âme des jeunes Tartes.

Car tout allait si bien à Ottawa jusqu'à ces jours derniers. Les droits des nôtres avaient bien été sacrifiés une fois encore, mais la Patrie ne s'en était aucunement émue. Sauvé de l'annexion, le Canada allait au secours de l'Empire et, du même coup, prenait la France sous sa protection; nos ministères témoignaient de l'envergure de leur patriotisme en reniant leurs promesses pour éviter la guerre civile; nous perdions M. Monk, mais la Patrie s'en consolait avec l'état civil de M. Rogers qui, né dans Québec, voulait prendre le portefeuille des travaux publics, pour faire plus de bien à notre province; et la Patrie se faisait si bien au régime nouveau qu'elle réclamait passionnément l'élection de M. Coderre comme témoignage de confiance dans la politique ministérielle.

Que s'est-il donc passé depuis quelques jours? Les bruits de la rue seraient-ils l'écho fidèle de conflits intérieurs? Y a-t-il vraiment querelle plus ou moins ouverte entre deux ou trois ministres? Enfin qu'est-ce qui cause à la Patrie cette douleur aiguë qui lui fait publier jusqu'à M. L'Esperance, Sir Rodolphe Forget, M. Sévigny, M. Jos. Rainville? "ET TOUT ce qui est de notre province dans le milieu parlementaire actuel, EST TERNE, EFFACE, SANS PRESTIGE ET SANS INFLUENCE".

Quoi qu'il en soit du motif, retenons cette confession d'un organe ministériel: notre influence baisse à Ottawa. Et ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle baisse. Sous Laurier elle comptait déjà beaucoup moins que sous Macdonald et Mackenzie, quoi qu'en dise la Patrie pour se ménager une voie de retour en cas d'accident. Sous Borden, elle reste à peu près stationnaire jusqu'à présent: nous n'avons encore ni perdu ni gagné au change. Les ministères ne sont pas mieux traités par M. Borden que par M. Laurier; le sentiment de la province de Québec n'est pas mieux interprété par MM. Pelletier et Nantel que par MM. Laurier et Lemieux.

Et c'est notre faute, s'écrie le confrère. Tiens, mais c'est le renversement de toutes les théories de la Patrie et des Rodolphe Lemieux de toutes couleurs. C'est la faute des Anglais, nous disait-on, jusqu'à ce jour: ils sont la majorité, ils ont leur opinion, nous devons nous soumettre.

Il faudrait s'unir, faire bloc, comme nous faisons bloc avec Macdonald et Laurier, ajoutent-ils. Vraiment! Mais alors nous nous isolons, nous faisons bande à part et nous, minorité, nous voulons imposer notre manière de voir à la majorité. L'union appelle l'union: si la majorité allait faire bloc à son tour! Tout gouvernement deviendrait impossible, comme on a coutume de dire à la Patrie; ou ce serait la guerre civile dont la seule pensée fait sécher M. L. P. Pelletier d'épouvante.

Eh bien oui, c'est notre faute si l'influence française baisse à Ottawa, non parce que la province de Québec a cessé de voter en bloc, qu'est-ce que nos droits ont gagné de son aveugle idolâtrie pour Laurier pendant quinze ans? — mais parce que nous n'avons plus cette énergie et cette persévérance qui triomphent de tout, parce que nous ne savons plus nous défendre, parce que nous avons peur de la lutte, parce que nous avons abandonné le culte du droit, du devoir et de la justice pour le culte du pouvoir.

La Patrie a sa grande part de responsabilité dans cette dépression générale de la volonté et cet égarment de la mentalité canadiennes-françaises, et le malheur est qu'elle ne semble pas le comprendre.

A quelque motif qu'elle ait obéi en le publiant, la conclusion de son article de mercredi, c'est que le déclin de l'influence canadienne-française à Ottawa résulte directement de la fidélité à la parole donnée et aux dictées de la conscience.

"Pour que la province de Québec reprenne le rang qui lui appartient dans la Confédération, écrit-elle, il faut de toute nécessité que ses représentants à Ottawa se ressaisissent. Certains d'entre eux ont déjà dépensé trop d'ardeur en futilités querelles. D'autres sous le couvert de prétendus principes inviolables, ont poussé trop loin l'intransigence. Notre influence continuera inévitablement de décliner à moins qu'une tacite alliance s'établisse parmi nos députés pour soutenir l'honneur et la dignité de notre province."

Et voilà. Prêchez au peuple ce que vous croyez être juste, inspirez-lui la fidélité aux convocations et aux principes, suppliez-le de voter pour le maintien de ses droits et la protection des siens, puis allez en chambre renier votre parole et lui donner le spectacle de toutes les faiblesses et de toutes les trahisons; en d'autres termes, arrachez-lui son suffrage pour le troquer non plus au profit de ses droits, mais au bénéfice d'un parti ou de vos intérêts personnels.

Et vous croyez que cette éducation politique réhabilitera notre influence à Ottawa? Ce serait le renversement de toutes les relations de cause à effet. Ce serait enseigner la relèvement par la prostration, l'énergie par l'affaiblissement.

C'est une méthode qui n'a pas encore réussi.

Jean DUMONT.

Une voix de l'Ouest

UN APPEL AU DR ROCHE

Nous recevons d'un colon de la Saskatchewan, un fait intéressant à lettre. Nous en détachons ce passage particulièrement typique:

"J'ai lu avec grand plaisir les quelques extraits du rapport de M. Asselin dans le Devoir, et par votre entremise, je tiens à l'en féliciter. Le véritable courage, le courage désintéressé est si rare de nos jours que l'on doit s'incliner devant ceux chez qui on le rencontre."

Ses conclusions, en ce qui concerne le français au Département de l'Intérieur, m'ont particulièrement intéressé, et je vous prie de lui faire savoir, s'il ne le sait déjà, que le ministère de l'Intérieur que a de si mauvais interprètes français ne s'en sent pas du tout dans sa correspondance canadienne.

De fait, il est impossible d'obtenir une ligne de français dans n'importe quels bureaux dépendant de l'administration du Dr Roche, pas plus à Ottawa que dans les bureaux des terres disséminées dans l'Ouest. Dans certains d'entre eux, il y a des employés parlant allemand, voir même le galicien: il n'y en a point parlant le français.

Le mal est d'ailleurs chronique, et le ministre actuel ne fait que suivre les traces d'Oliver et Sifton. Il me semble que si les députés de Québec, au lieu de se chamailler entre eux, avaient pour deux sous de sang canadien dans les veines et de patriotisme au cœur, ils auraient depuis longtemps fait cesser un état de choses préjudiciable à la langue, et par suite à la race, et qui n'est pas spécial au ministère

de l'Intérieur, puisqu'on le retrouve aux finances et probablement ailleurs aussi.

Pour le moment, ils ont autre chose à faire. Le patriotisme est une marchandise qui ne rapporte guère, pas plus d'ailleurs que la défense des droits de minorité.

On annonce qu'émis par la campagne qui s'est faite depuis quelques années — et finalement déçue, supposons-nous, par le rapport de la commission d'enquête Ducharme-Lake — le gouvernement se propose de mettre enfin de l'ordre et de la logique dans l'impression des documents officiels français. Pourquoi ne profiterait-il pas de l'occasion pour faire un pas de plus et pour remédier aux griefs que signale M. Asselin et que répète notre correspondant?

Nous ne supposons pas que le docteur Roche, par exemple, soit mu par un étroit fanatisme de race. Il doit comprendre que, s'il est juste de faciliter aux colons allemands et galiciens leurs relations avec les fonctionnaires publics, le même acte de justice s'impose à l'endroit des colons de langue française.

Nous achevons de sauver l'Empire — à moins que les progrès de l'aéronautique allemande ne nous forcent bientôt à consacrer trente ou quarante millions à augmenter les forces aériennes de la métropole: nous achevons de sauver l'Empire, et cela, sans doute, laissera quelques loisirs à nos députés.

Quel est celui qui se chargera de tirer au clair cette question du français et d'exiger justice pour la minorité? Omer HEROUX.

BILLET DU SOIR

Femme d'intérieur

(Lettre d'une femme à une autre. Extrait.)

"J'ai dû écrire le lendemain même de la visite aux jours gras, car je croyais que le carême me donnerait des loisirs: à mon regret, j'ai été tellement prise que je n'ai pu tenir ma promesse. Tu me pardonneras, j'en suis sûre, quand je t'aurai raconté l'emploi de mon temps de fil en aiguille... fil et aiguille, voilà une chose, par exemple, que je n'ai pas touchée."

D'abord, au début de février, j'ai cherché un logis. Ce n'est pas que nous ayons décidé de déménager, non, j'ai tout simplement fait une tournée d'inspection comme disait Blanche, qui m'accompagnait. Ce que nous nous sommes amusées, tu ne peux le imaginer. Nous sommes allées chez la Zed, — la voisine, cette grande pécote qui prenait des airs de princesse au couvent — eh bien! ma chère, elle n'a pas de servante. C'est d'une pauvreté chez elle! Je te conterai tout cela et beaucoup d'autres découvertes, à notre prochain rendez-vous. Nos péripéties ont duré dix longs jours. Le soir je rentrai harassée de fatigue et le lendemain je repartis bravement pour la journée. Je crois que j'ai le pied d'un suffragette."

Après cette randonnée, je me suis mise à courir les ventes à prix réduits, l'agréable fit place à l'utile. Pour ne pas manquer une seule occasion, je me levais très tôt et allais prendre les comptoirs d'assaut dès le matin."

En une semaine j'ai dévalisé tous les magasins. Mon mari a bien mangé quelque peu quand je n'étais pas là au dîner, mais les hommes ça s'y entend si peu en économie!

Je serais encore à emplette dentelles et broderies si la convention des Dames Forestières n'était pas venue m'interrompre. Trois jours durant nous avons parlé mutualité et le quatrième, après une assez vive lutte, j'ai été élue présidente par six voix contre cette chérie de Liz. Penses-tu encore à venir dire aux honneurs et à n'a même pas de fourrures à se mettre sur le dos."

Mardi, le Conseil a donné un banquet et mercredi je me suis reposée: j'ai été au concert Maestri. Ce fut un succès: il y avait de magnifiques toilettes."

Hier, comme je venais de rendre quelques visites, j'ai rencontré Emilie — elle est très grasse — elle m'a amenée souper chez elle et nous avons été à un eûche chez une de ses amies."

Tu vois, j'ai de quoi m'occuper. Je me hâte de clore cette lettre déjà trop longue, car je pars à l'instant pour la réunion des Dames Patronesses du Refuge des Enfants Délaissés. J'ai écrit du bureau de mon mari; si je ne prenais cette précaution, ma soirée serait ratée: on fêle mon aînée, à la maison, ce soir, et les enfants ne me laisseraient pas partir."

Nap. TELLIER.

(1)—Pour faire suite à La Vie de Famille.

Sur le Pont d'Avignon...

Avez-vous lu le dernier du député de l'Islet?

Pauvre Dr Paquet!

Soyez prudent, docteur. Les oreilles nous tintent encore de certaines appréciations qui ne cadrent pas avec celles que vous fîtes avant-hier.

Docteur, soyez prudent. MM. Nantel et Coderre gardent un silence éloquent. Après tout ils ont choisi le meilleur rôle.

Il est déjà question de faire répéter le discours du Dr Paquet au Théâtre des Nouveautés. Ce serait incontestablement le plus grand événement comique de la saison.

Creusez ma tombe, a répété plusieurs fois le député de l'Islet, au cours de son long effort pour raviver ses déclarations passées.

Pauvre Dr Paquet! On dirait que sa fin approche.

Next? Sera-ce Sévigny, Rainville, L'Esperance, Gauthier, Laval-lée?

En voilà qui font une belle situation à leur parti dans la province de Québec!

Pour le Dr Paquet, le pire ennemi c'était Laurier. Et voilà que le député de l'Islet se réclame du chef libéral! Est-il assez puni?

MM. Pelletier, Nantel et Coderre se perdent en conjectures sur l'inspiration de l'article de la Patrie qui les trouve ternes, effacés, "sans prestige et sans influence."

Enfin, l'on parle d'une grande assemblée que MM. L. P. Pelletier, A. Sévigny, D. O. L'Esperance et le Dr Paquet tiendraient sur la Place Jacques-Cartier, à Québec, pour justifier la contribution Borden et démontrer l'urgence qu'il n'existe pas. Mais l'on n'a pas encore décidé si les adversaires seront invités.

L'on a fêté récemment, disent les journaux, un citoyen président et vice-président de trois ou quatre compagnies industrielles. Le monsieur est Canadien - français, les compagnies qu'il dirige sont canadiennes-françaises et la plupart des clients des dites compagnies sont Canadiens-français, mais la raison sociale de ces différentes compagnies est anglaise. Pourquoi cela?

Cueilli dans l'Événement: "C'est par erreur que nous avons annoncé hier que M. Albert Sévigny était à Québec. Le vaillant député de Dorchester survole toujours avec l'énergie qu'on lui connaît les intérêts de son comté à Ottawa."

En effet, dans ce même numéro, l'Événement annonce en dépêche spéciale que M. Sévigny commence à s'occuper des districts de Sainte-Anne de la Pêrade!

Le Veilleur.

LETTRE D'OTTAWA

La seconde lecture du bill Borden.--- Trente voix de majorité.

ANALYSE DU DEBAT D'HIER PAR M. GEORGES PELLETIER

Ottawa, 28, — deux heures du matin. — La seconde lecture du bill Borden vient d'avoir lieu. Le gouvernement a eu trente voix de majorité. Avant ce vote final, onze députés ont voté pour l'appel au peuple par voie de plébiscite, — sous-amendement Guibault, — et le gouvernement a eu 36 de majorité sur l'amendement Turfiff, relatif au reniement et à l'appel au peuple. MM. Guibault, Lamarche, Mondou, Boulay, Barrette, Bellemare et Achim ont voté pour le plébiscite, chez les conservateurs, avec quatre députés libéraux, MM. Lapointe, (Mont-réal), Cruze, (Manitoba), Thompson, (Qu'Appelle) et Turfiff. MM. Mondou, Boulay et Bellemare ont voté contre l'amendement Turfiff, avec M. McLean, le député libéral de Senbury, N.E. Et, sur la proposition pour seconde lecture, ce député a voté avec le ministère, tandis que les sept conservateurs recalcitraient violemment. La gauche se félicitait d'avoir diminué à trente la majorité du ministère, qui a eu 32, il y a deux semaines, sur le premier vote. Ceci n'a guère d'importance, toutefois, car il y avait, chez les ministériels, quatre ou cinq députés malades, que les whips libéraux n'ont pas voulu paier, paraît-il. M. Monk, de Jacques-Cartier, absent pour cause de maladie, n'a pas pu voter. Il aurait enregistré sa voix contre la seconde lecture.

Il ne s'est rien fait d'important, jusque vers dix heures et demie. MM. Emerson et Knowles, deux libéraux, ont parlé à leur guise contre la proposition ministérielle. Puis M. Bellemare, brièvement, a exposé ses motifs de voter contre le ministère.

A dix heures cinquante, M. Laurier se lève. Les tribunes sont pleines, des femmes en toilette de soirée, des hommes en habit de gala, mettent une note gaie dans la masse sombre du public. Sur le parquet, le colonel Hughes, en grande tenue de soirée militaire, porte à son revers d'habit rouge une bonne demi-douzaine de décorations luisantes. Deux ou trois fois, il sort et entre tout pimpant, histoire, sans doute, de faire admirer son costume par le public des tribunes. Aux sièges des députés, assistance nombreuse. Ils sont 198, pour voter, ce soir, sur 221, exactement le même chiffre que lors de la première lecture du bill, à la Saint-Valentin.

M. Laurier parle une heure et demie. Il est en voix, quoique, au commencement de la soirée, il ait l'air fatigué et même souffrant. A dix heures, la tête posée sur son pupitre, il réfléchissait, puis s'absentait quelques minutes, et revenait au poste, à temps pour entendre la fin du discours de M. Knowles. M. Laurier parle, cette fois-ci, mieux, semble-t-il, qu'au douze décembre. Il a la voix plus forte, le débit plus assuré, le geste plus facile, moins d'hésitations dans ses phrases; et, quant au fond, son discours est aussi plus clair et plus net. Il est plus à l'aise, pour exposer sa politique, qu'il y a bientôt trois mois. C'est peut-être que, ce soir, il n'a pas à formuler une politique attendue de tout le monde, mais simplement à s'efforcer d'en faire voir les avantages, comme de signaler les désavantages de la Proposition Borden. Ses partisans l'applaudissent avec animation. Mais il n'y a plus de ces scènes d'enthousiasme comme il y en eut il y a deux semaines. C'est peut-être que, ce soir, les députés sont fatigués des veilles prolongées de jours derniers, comme aussi de toute la discussion, qui dure depuis une trentaine de séances.

A droite, même manque d'enthousiasme. Il y a bien quelques cris, et, pendant que le vote se prépare, quelques députés anglais de l'extrême droite entonnent bien le Rule Britannia, mais tout ceci ne se saurait comparer aux manifestations du quatorze, lors de la première lecture du bill, non plus qu'à celles du cinq et du douze décembre derniers. Les députés semblent expédier tout ceci, cette fois-ci, comme une routine assommante, dont ils dissimulent tout au juste le caractère banal. M. Borden, ce soir, à l'air, contre son habitude, de n'avoir guère de soucis. Vêtu bourgeoisement, un faux-col de madras souple autour du cou, les yeux plus animés que de coutume, il rit et plaisante, tandis que M. Laurier le prend à parti pour certaines de ses allégations. Et, quand il parle, de minuit dix à une heure dix, il le fait d'une voix allègre et contente. Il faut admettre que, cette fois-ci, il a eu beau jeu à souligner les multiples contradictions de M. Laurier et de ses amis sur la question navale, qu'il n'a pas manqué de le faire, qu'il s'y est complu, qu'il a eu un avantage marqué sur son adversaire, M. Laurier, et qu'il en avait l'air tout guilleret. Il a exploité au mieux les votes de celui-ci, sur la question navale, et fait ressortir qu'il a adopté le principe d'un don de 35 millions sans demander un appel au peuple, après quoi il réclame un appel au peuple simplement sur le moyen de disposer de cet argent.

A deux heures du matin, séance terminée. Le parlement commença, dès cet après-midi, — vendredi, — l'étude du bill naval en comité général. Ceci se prolongera bien jusque vers la mi-mars. Il y aura encore avalanche de paroles, dont la plupart ne signifieront rien. Mais, en politique, depuis quand parle-t-on pour dire quelque chose, si ce n'est par accident?

Dès trois heures et demie de l'après-midi, après que M. McLean, de Halifax, a invité le ministère à envoyer un médecin rencontrer à New-York, le docteur Friedman, afin de s'informer de l'efficacité de son sérum anti-tuberculeux, suggestion bien accueillie du premier ministre, M. Emerson entreprend un discours de 3 heures et demie. Il remonte à 1864 pour expliquer les origines de la question navale. Comme il entre dans les détails et lit de longues citations à la Chambre, le président l'interrompt et lui demande: "M. le député ne pourrait-il pas nous dire s'il est pour ou contre le bill Borden, et nous donner ses raisons, en s'abstenant de refaire l'histoire de toute la question? Je sais que, strictement, il a le droit de faire ce qu'il a entrepris, il y a quelques minutes, mais peut-être peut-il résumer davantage?" M. Emerson reste sourd à cette invite déguisée à couper court à ses remarques. "Il est nécessaire que j'expose toute la situation", dit-il. Et l'expose. A six heures, il parle encore, à neuf heures et demie aussi. A tout prendre, il eût pu éparpiller tout ce temps, mais il estime sans doute de son devoir de ne pas le faire. Personne ne l'écoute. Il y a affluence, dans les couloirs, au café, à la chambre seize, aux fumoirs, partout, sauf aux banquettes de la salle des séances. Comme tous savent que la veillée sera longue, plusieurs en profitent pour se délasser.

M. Bellemare, de Maskinongé, le suit. Il est du groupe des conservateurs recalcitraires. Il est bref: en deux minutes, il dit: "Je n'approuve pas la politique Borden. Je me suis engagé, pendant ma dernière élection, à consulter le peuple par voie de plébiscite, sur la question navale. Je suivrai ensuite la décision de la majorité. Député élu par le peuple et pour le peuple, je veux gouverner par lui et pour lui. Je représenterai l'opinion de mes électeurs. Je resterai fidèle à mes promesses, à mes principes. Je veux la consultation, et je m'en tiens à cela. Rien pour l'Empire sans consultation populaire au préalable, par voie de plébiscite. Je suis convaincu que, si le peuple avait à en choisir qu'entre la politique de Borden et celle de M. Laurier, il prendrait la première de préférence à l'autre, parce qu'elle n'est pas permanente. Je voterai pour le sous-amendement Guibault."

M. Knowles, un député de l'Ouest, et libéral approuve la politique Laurier, et attaque M. Bennett, de Calgary.

Dix heures quarante-cinq. M. Laurier est debout. Multiples applaudissements, rumeurs approbatoires, à gauche. Le chef de l'opposition fait d'abord remarquer que le ministère s'est écarté de la coutume parlementaire, en discutant ce bill d'une manière insolite, puis en gardant un silence relatif et en ne donnant pas à la gauche toutes les informations dont elle a besoin. Il note le mutisme de M. White, ministre des finances, et ajoute:

"Néanmoins, ce que nous avons entendu jusqu'ici, des deux côtés de la Chambre, nous permet de comparer la situation de la droite et celle de l'opposition, en ce qui a trait à notre politique à l'égard de l'Empire. Le Canada a fini sa période d'adolescence. Il est au terme d'une évolution nationale qui le met en face de graves devoirs et de grands droits nouveaux, à titre de jeune nation. Et c'est ceci qui doit

dominer toute la discussion sur le bill Borden. Quelqu'un a dit que le Canada a jusqu'ici fait tout son devoir envers la Grande-Bretagne et accompli toutes ses obligations. Il n'est pas nécessaire, aux Communes d'affirmer que nous, du Canada, nous avons de graves obligations à l'endroit du Royaume-Uni. Mais, dans le pays, tout le monde ne l'admet pas. Et il y a aux banquettes ministérielles, même autour de la table du cabinet, des politiciens qui ont prêché que nous avons rempli tous nos devoirs envers la Grande-Bretagne, que nous ne lui devons rien. Ils ont eu un succès relatif. Je rappelle ceci, non pas pour taquiner le premier ministre, mais parce que c'est dans cette enceinte que nous devons établir la nature de ces droits et de ces devoirs. Nous devons déterminer ici même, aujourd'hui, si, comme Canadiens, nous avons des droits, et, comme sujets britanniques, des devoirs envers la métropole. Et, conscient de nos droits et de nos obligations, si je me lève ce soir, c'est pour attaquer le bill Borden à ce double point de vue de nos droits et de nos devoirs: cette mesure répond-elle aux devoirs que nous avons envers la métropole, à nos droits comme citoyens canadiens? Je le dis nettement, non!

"J'affirme que le ministère veut, sous de faux prétextes, extorquer au pays une contribution de 35 millions qui est inutile et nuisible même. Dans le discours du trône, le gouvernement a voulu nous induire en erreur, quand il a mis dans la bouche du gouverneur général des paroles où il représente que les circonstances sont telles que le Canada doit venir toute de suite au secours de la marine impériale. On nous dit que l'Empire a besoin tout de suite de notre assistance. C'est faux, et l'on ne nous en donne aucune preuve. On dit que l'Empire n'a pas de forces adéquates au péril qui le menace. Prenez le mémoire, lisez-le, qu'est-ce qu'il dit? "Que la Grande-Bretagne n'a pas perdu sa capacité de défendre, toute seule, l'Empire, et pour un temps indéfini." "Qu'elle a plus de dreadnoughts que les deux plus fortes nations du monde mises ensemble et qu'il n'y a nulle cause d'alarme." C'est la réfutation de discours du trône. On nous parle de renseignements secrets d'une nature telle qu'ils révéleraient l'urgence nécessaire d'intervenir. Je nie cette assertion. Il n'y a pas, il ne peut y avoir de telle documentation secrète. Je parle en connaissance de cause. La Grande-Bretagne n'est pas un pays où les politiques disent, en public, une chose, pour dire le contraire, en particulier. Ce que ses politiques disent en public, c'est la vérité. Je puis admettre qu'il y a eu des renseignements secrets donnés au ministère quant à l'attitude plus ou moins amicale de telle ou telle nation à l'égard de la Grande-Bretagne, de son programme naval probable; mais, quant à la véritable situation navale, nous savons, sans ces documents secrets, tout ce que savent les ministres canadiens. M. Borden m'opposera le témoignage de son ami, le colonel McLean, sur cette question. M. McLean a abandonné son parti sur ce point. Libre à lui. Le parti libéral tolère les différences d'opinions, il les admet, il n'use pas de mesures coercitives envers ses membres. M. McLean a droit à son opinion comme il me concède le droit à la mienne; mais je ne saurais accepter l'invité qu'il me fait de prendre la parole de M. Borden quant à la nécessité immédiate de notre intervention. Je prendrais la parole de M. Borden dans une affaire qui lui connaîtrait personnellement, je le sais gentillhomme, et je ne doute aucunement de son honnêteté, même si nous différons souvent d'opinion. Mais, quand il s'agit de prendre sa parole en fait de déductions tirées de documents que chacun de nous peut examiner, c'est une autre situation. Je suis un peu comme le mari de cette femme qui demandait: "Crois-moi, je te dis que je n'ai jamais fait cela. Mais je l'ai vu de mes yeux," riposte le mari. — "Alors, quelle sorte de mari es-tu donc, qui préfères à la parole de ta femme le témoignage de tes yeux?" Je préfère le témoignage de mes yeux à ce que me dit M. Borden."

Cette saillie fait rire même M. Borden, et la gauche la souligne de ses applaudissements amusés. M. Laurier entre maintenant dans l'examen du péril allemand. "Les conservateurs font de grands efforts pour nous prouver le péril allemand, ils disent en Chambre que l'Allemagne va vite fondre sur l'Empire. Il n'y a nulle raison de parler ainsi. Il nous faut juger les motifs de l'Allemagne à la lumière de sa conduite. Il n'y a nulle cause d'hostilité entre les deux pays. Tous deux sont amis depuis des siècles, jamais ils ne se sont fait la guerre, il n'y a pas de tache de sang allemand sur les mains anglaises. Leur passé est tout d'harmonie. Souvent tous deux furent alliés. On parle de la France et de l'Allemagne en 1870, de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne en 1913. Le parallèle n'est pas le même. Les soldats de Louis XIV et de Napoléon tirent l'Allemagne sous leurs bottes, ils la meurtrissent plus d'une fois. Alors l'Allemagne était divisée en principautés et en petits royaumes, elle avait des querelles intestines, il n'y avait pas de sentiment national allemand. Les guerres de Napoléon l'éveillèrent dans l'âme populaire. L'Allemagne se pacifia, il y eût le Zollverein, puis, après la guerre de 1870, l'Empire allemand s'organisa à Versailles, en 1871. Et, depuis, il prospère, son commerce s'étend, il lui faut une flotte pour protéger son commerce. M. Foster a expliqué lui-même en 1909, le 29 mars, l'origine d'une marine de guerre, "elle est pour la protection du commerce d'un pays qui se développe". Il n'y a pas de meilleure ni de plus claire explication des origines de la marine allemande, et elle condamne la politique actuelle du ministère Borden."

(SUITE A LA 2ème PAGE)

Les affaires d'Orient

Depuis quelque temps, les dépêches sont à peu près silencieuses sur la guerre des Balkans. A peine signale-t-elles, de temps à autre, un mouvement d'un côté ou de l'autre. On pourrait croire que les opérations militaires ont été suspendues dans le but de permettre à l'hiver d'épuiser ses rigueurs. C'est surtout autour de la presqu'île de Gallipoli que les alliés paraissent concentrer leurs efforts, pour tenir enfin la clé de Constantinople.

La censure est plus sévère que jamais, et c'est surtout par voie roumaine que les nouvelles parviennent au monde extérieur. Des deux côtés, les belligérants sont plus attentifs à garder leurs secrets. C'est donc par la Roumanie qu'on a appris la lutte acharnée qui s'est livrée dans la presqu'île de Gallipoli les 8, 9 et 10 du mois courant. Les Turcs ont réussi, a-t-on dit, à chasser les Bulgares de plusieurs positions importantes et à leur infliger des pertes considérables. Par contre, les dépêches bulgares ont affirmé la défaite complète des Turcs.

La contradiction flagrante de ces nouvelles en infirme sérieusement la valeur. Il ressort cependant de l'ensemble que les Bulgares se contentent, pour le moment, de se fortifier du côté de Boulair afin d'immobiliser les forces considérables que les Turcs ont

massées dans la presqu'île de Gallipoli.

A Tchataldja, même situation d'expectative de part et d'autre. Les télégrammes turcs continuent d'annoncer victoire sur victoire, de même que les télégrammes bulgares. Il est certain qu'on saurait beaucoup plus de vérité s'il était permis aux correspondants militaires, toujours disposés à exposer leur vie pour une information exacte, de se rendre, comme les militaires dans l'action. Mais on comprend que les belligérants aient intérêt à garder le secret de leurs mouvements et qu'ils prennent leurs mesures en conséquence.

L'impression que donnent les renseignements si pauvres qui nous arrivent c'est que les Bulgares, tout en investissant la presqu'île de Gallipoli, hésitent de forts et défendent comme doit l'être une position stratégique de cette importance, se refusent au contact, reculent lentement dans l'espoir que leurs adversaires s'avanceront en dehors du rayon de protection de leurs forts, et se verront contraints d'accepter en rase campagne une bataille décisive.

Les divers débarquements tentés par les Turcs sur les côtes bulgares de la mer Noire, ont évidemment échoué. D'Andrinople, de Scutari, de Janina, les nouvelles sont systématiquement indigestes. Quant à l'aspect international de la question balkanique, il mérite un article spécial.

Uldéric TREMBLAY.

L'HOPITAL NOTRE-DAME

Assemblée annuelle du conseil d'administration et de direction hier. — Une communication de Sir Rodolphe Forget. — L'actif de l'hôpital et son passif. — L'hôpital Saint-Paul. — Elections le 28 mars

Hier après-midi, gouverneurs, directeurs et amis de l'Hôpital Notre-Dame, se réunissaient dans la salle principale de l'institution pour écouter la lecture des rapports annuels.

L'hon. L. O. Lorranger, président démissionnaire, et sir Rodolphe Forget, vice-président, étant absents, c'est le Dr L. de L. Harwood, surintendant, qui présida l'assemblée.

Le Dr Harwood, en prenant la parole, dit un bel éloge du président démissionnaire. Il rappela le travail, le dévouement et le zèle apportés à l'œuvre qui lui était si chère par M. Lorranger. Il le remercia cordialement et exprima les regrets de l'assemblée de ne voir abandonner la charge qu'il remplit si dignement.

L'orateur cite ensuite les noms des bienfaiteurs, gouverneurs et directeurs de l'Hôpital Notre-Dame décédés dans le cours de l'année 1912. Ce sont :

Hon. Damien Rolland, Mme Louis Masson, MM. P. Demer, Dr. H. Rivest, Jos. Jeannotte, Max. Rodière, Dr. J. L. V. Clérout, R. Wilson Smith, John P. Whelan, Hector Cadieux, L. J. Ethier, J. B. Pauzé, Al. Valiquette, Joseph Comte.

Après avoir payé un tribut de reconnaissance à ces bienfaiteurs, l'orateur donne lecture d'une lettre de sir R. Forget, par laquelle le signataire propose de déléguer l'élection des directeurs à 30 jours et de nommer un comité, dont il donne les noms, qui d'ici cette date s'occupera des moyens à prendre pour arriver à parachever l'Hôpital Notre-Dame.

Voici les noms suggérés et qui ont été approuvés sur proposition de M. U. H. Dandurand, secondé par M. le Dr A. Ethier : Sir Rodolphe Forget, Hon. Louis Beaulieu, Dr E. P. La Chapelle, Dr L. de L. Harwood, M. J. A. Richard, Tancrède Bienvenu, ayant comme secrétaire, M. le Dr B. Bourgeois.

Avant la lecture du rapport annuel le président remercia ses collègues du bureau médical de l'Hôpital Notre-Dame, du concours efficace et intelligent qu'ils accordent à l'institution. Il remercia aussi les religieuses du dévouement et du zèle infatigables qu'elles donnent aux autorités médicales et aux patients admis dans l'institution.

M. E. Roy, MM. Louis Beaulieu, Tancrède Bienvenu et U. H. Dandurand ont aussi porté la parole.

M. Roy, qui représentait l'archevêque de Montréal, lut la lettre circulaire que n'a pas besoin de commentaires.

LETTRE DE SA GRANDEUR MGR. L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

Montréal, 27 Fév. 1913.

Messieurs,

Je porte à l'Hôpital Notre-Dame le plus vif intérêt. C'est une institution catholique dont je désire le développement et le progrès. Les directeurs se souviennent de ce que j'ai dit et de ce que j'ai fait, il y a deux ans, lors de la difficulté financière par laquelle il passait. Aujourd'hui les rapports nous montrent que sa situation n'est pas améliorée. Dans de telles conditions, je ne vois pas pourquoi on songerait à changer l'organisation et l'administration actuelle de l'Hôpital. Si la crainte de l'insuccès, dans ces derniers temps, inspirait certaines démarches officielles auprès de la communauté des Sœurs-Grises, je dois déclarer que si cette communauté est toujours prête au dévouement et aux sacrifices, dès qu'il s'agit de fonder ou de soutenir les œuvres de charité, elle n'a jamais eu l'idée, encore moins le dessein de se substituer à la corporation actuelle de l'Hôpital Notre-Dame. Sa manière de voir est absolument la mienne. La richesse ne manque pas aujourd'hui parmi les citoyens catholiques de Montréal. Il me semble que Messieurs les directeurs de l'Hôpital Notre-Dame peuvent compter sur leur généreux concours. Qu'ils continuent donc avec courage et confiance l'œuvre commencée. Ma sympathie la plus sincère et celle du clergé leur sont assurées comme par le passé. L'Hôpital soit reconstitué le plus tôt possible. Qu'il soit régi selon sa charte à laquelle je ne demande aucune modification. Les Sœurs-Grises ont le droit de se dévouer et de travailler comme elles l'ont fait depuis les premiers jours de l'institution.

Chaque sœur reçoit à l'Hôpital Notre-Dame quarante dollars par an, c'est-à-dire à peu près le montant de l'annuité qui doit être payée à la maison-mère pour contribuer aux frais de l'entretien des novices et des malades.

PAUL, Arch. de Montréal.

RAPPORT ANNUEL

Voici le rapport de M. Z. Hébert, le trésorier :

Dès le début, je tiens à vous signaler que le dernier exercice de notre Hôpital a été des plus avantageux, car le surplus pour Notre-Dame a été de \$5,092.05, et celui pour Saint-Paul, \$12,736.96.

Il y a, cependant, à déduire de ce total de \$12,605.01, les frais de l'hôpital inachevé qui ont été de \$5,065.52.

Il reste, néanmoins, un solde créditeur ou surplus net de \$7,539.49.

Les recettes et dépenses de Notre-Dame, dans le cours de la dernière année, ont été à peu près les mêmes que durant l'exercice précédent. Quant à Saint-Paul, il y a eu, en 1912, un accroissement notable de recettes, provenant du surplus d'hospitalisation qui a été plus élevé, et aussi des pensions privées qui ont rapporté davantage. D'un autre côté, les frais en ont été moindres.

Dans le cours de cet exercice, nous avons encaissé \$6,750.89 du Fonds de Secours, montant que nous avons compté comme recettes, et qui a servi à défrayer les dépenses courantes. Il y a donc à noter que le surplus de Notre-Dame est constitué par cette rentrée.

Il convient, toutefois, de vous signaler qu'il a été nécessaire de faire rafraîchir certaines pièces et de renouveler du mobilier, et par là même il a fallu encaisser un frais de \$6,249.64.

Il y avait aussi urgence de faire acquisition de nouvelle lingerie, ce qui a coûté la somme de \$1,658.51.

De même pour le matériel, en réparation, mobilier et lingerie, nous avons eu à payer \$2,537.97.

Je vous indique ces dépenses particulièrement, parce qu'elles sont spéciales. Naturellement, elles s'imposaient, et nous n'avons pas hésité à les faire, attendu que nos finances nous le permettaient.

Tout de même, nous avons ajouté au compte Capital la somme de \$9,000.00, car il nous a fallu rembourser l'hypothèque Martineau, et nous avons fait cette opération à même nos recettes.

Il y a à signaler, outre cela, que, dans le cours de l'année dernière, nous avons payé à la Banque d'Hochelaga un billet de \$5,000.00 que nous avions négocié en 1911, afin de nous permettre d'acquiescer l'hypothèque Berthelot.

Notre bilan, au 31 décembre 1912, s'établit comme suit :

Actif \$667,579.62
Passif \$19,462.68

Surplus pour 1912 \$848,176.94
Le surplus de 1911 était de \$34,522.73

Il y a ainsi accroissement au compte capital de \$13,654.21.

Notre dette hypothécaire est de \$305,437.98, et notre dette chirographaire s'élève à \$13,964.75.

Il est à propos de vous indiquer que, dans ce montant de \$13,964.75, il n'y a aucun arrérage, car à la fin de notre exercice nous ne devons à nos fournisseurs que les comptes de décembre.

Au sujet de notre actif, il est opportun de vous mentionner que, depuis quelques années, nous n'avons pas changé l'évaluation de nos immeubles, étant donné qu'il nous semblait raisonnable d'attendre qu'une occasion favorable se présentât pour en faire faire l'estimation juste. Ces jours derniers, certains experts ont eu à se prononcer, et ont porté la valeur de nos immeubles à un chiffre beaucoup plus élevé.

Nous avons donc des bienfaiteurs, souscripteurs et amis d'acquiescer l'expression de notre vive reconnaissance pour leur généreux concours durant le dernier exercice.

Nous avons reçu les legs suivants :

M. L. O. Grothé \$1,000.00
M. Michael Burke 100.00

Il reste à noter que depuis le commencement de l'exercice en cours, un autre de nos grands bienfaiteurs est disparu. Il a bien voulu, lui aussi, penser à notre œuvre dans ses dernières volontés en nous faisant un legs de \$2,000 : j'ai nommé M. Joseph Comte.

Nous offrons à la mémoire de ces bienfaiteurs nos respectueux hommages, et désirons en exprimer nos sentiments de gratitude à leurs familles.

Le zèle et le dévouement de nos dames patronesses ne se sont pas ralentis, et en 1912, comme par le passé, elles ont su nous apporter leur précieux concours, à preuve, qu'elles ont versé à la caisse la somme de \$2,600.00. Ces dames ont droit à toute notre reconnaissance et nous sommes heureux d'en témoigner, en leur offrant nos remerciements les plus sincères.

Sœurs hospitalières, comme toujours, se sont multipliées, ont travaillé sans relâche, se sont dévouées avec cette abnégation que l'on ne retrouve que chez la sœur de charité, et, comme toujours, ont su faire ces prodiges d'économie dont elles seules ont le secret, ce qui me permet aujourd'hui de vous présenter un rapport aussi favorable. Nous leur exprimons notre profonde gratitude.

(Signé) ZEPH. HEBERT, Trésorier.

STATISTIQUES—A L'HOPITAL NOTRE-DAME

Nombre de malades hospitalisés en 1912, 2,492.

Nombre de jours d'hospitalisation, 44,766.

Augmentation du nombre de jours d'hospitalisation sur l'exercice précédent, 4,514.

Le manque d'espace oblige notre établissement à refuser un nombre toujours considérable de malades.

C'est ainsi les traitements suivants :

Chirurgie 911
Médecine 385
Gynécologie 321
Electrothérapie 321

Deux mille deux cents quatre-vingts malades (2,298) ont passé dans les différents services avec les résultats suivants :

1465 malades guéris ;
613 malades améliorés ;
107 malades non améliorés ;
32 malades sous traitement ;
37 malades sous traitement.

Le dispensaire de l'Hôpital Notre-Dame a donné un résultat efficace, dont les chiffres ci-dessous donnent une idée :

Médecine 6553
Chirurgie 5980
Ophthalmologie 2472
Otorhinolaryngologie 1448
Pédiatrie 1295
Dermatologie 842
Gynécologie 1053
Neurologie 2652

formant le grand total de 22,295 malades soignés au dispensaire ; la pharmacie a fourni 29,414 prescriptions, accusant une augmentation de 1628 sur l'an dernier. Le service de radiographie a traité 587 patients et celui de la radioscopie 201. Sous la direction de Sœur Saint-Zéphirin, 27 élèves ont été admis à l'école de sœurs, il y a eu 7 diplômées durant l'année ; depuis le 1er janvier, ce service est sous la direction de sœur Desautels.

Le service des médecins internes est composé comme suit :

Interne en chef, Dr. A. Gagnon ; assistants, Drs R. A. Archambault, R. Hurtubise, G. Phébus, C.T. Mathieu A. Lapierre et L. Tétrault.

A L'ANNEXE SAINT-PAUL

(Extrait du rapport du Dr René Hébert)

Durant le dernier exercice, nous y avons hospitalisé 44 malades de plus que l'année précédente, soit 781 dont 52 encore sous traitement, au 1er janvier et 729 admis en 1912 ; 641 de la ville et 50 de municipalités étrangères ; et 35 patients privées.

La plupart de ces malades ont été transportés de leur demeure, par notre voiture d'ambulance qui a fait 570 sorties.

Les 729 malades admis se répartissent comme suit :

Diphthérie 150
Scarlatine 392
Rougeole 63
Erysipèle 83
Divers 11

La durée du séjour des malades donne une moyenne de 33 jours, chacun, ce qui représente un total de 24,138 jours ou 3,455 semaines d'hospitalisation.

L'enquête du juge Mercier

M. GUSTAVE VINET TERMINE SON TÉMOIGNAGE. — M. DECARY DONNE LES MOTIFS QUI L'ONT ENGAGÉ À PROPOSER M. GIROUX POUR QUE CERNIER FASSE L'ACHAT DE TERRAINS À LA LONGUE-POINTE.

Dans la continuation de l'interrogatoire de M. Vinet, à l'enquête du juge Mercier, hier après-midi, ce témoin a déclaré qu'il avait payé à M. Laurin, en une certaine occasion, la somme de \$22.00 en garantie de laquelle il lui avait promis un piano. Plus tard, M. Laurin retira cette garantie, disant qu'un piano n'était pas saisissable, mais M. Vinet dans la suite est revenu en possession de ce montant.

Le témoin ajoute qu'il n'aurait jamais consenti à mettre ses propriétés entre les mains de M. Laurin pour qu'il les vende, et que la seule option donnée fut celle qu'il a accordée à M. Therrien à raison de 15c du pied.

Interrogé par Me Desautels, le témoin dit qu'il a causé avec M. Giroux à maintes reprises, avant l'achat des terrains de M. Therrien par la commission ; mais qu'il n'en a jamais été question entre eux.

Il jure par ailleurs n'avoir jamais dit qu'on avait dû "graisser" quelqu'un des membres de la commission pour faire débours la somme de \$32,000 à celle-ci.

Lorsque Me Desautels lui montre un certain reçu, donné à M. Laurin, et où se trouve sa signature, le témoin déclare : "Ce n'est pas là ma signature, j'en suis certain."

Puis, après la production d'un plan des propriétés de Beauvoir par M. Lacroix, dessinateur en chef de l'Hôtel de Ville, M. Déary vient rendre témoignage à son tour.

S'il se souvient bien c'est lui qui a proposé que M. Giroux soit adjoint à M. Lapointe pour qu'ils occupent particulièrement de l'achat d'un terrain à la Longue-Pointe, afin que la commission y puisse bâtir une école. Il a proposé M. Giroux, ajoute-t-il, de lui-même et parce que celui-ci étant échevin, pouvait facilement se servir des plans de la ville.

Sur cette déclaration, la séance est ajournée au 28.

Les deux Pankhurst

L'UNE PROMET DE S'AMENDER ET L'AUTRE PRÉFÈRE SE LAISSER MOURIR DE FAIM EN PRISON.

Londres, 27. — Mme Pankhurst subira son procès à Old-Bailly, en avril et non aux assises de Surrey, en juin ou juillet. Cette faveur lui a été accordée en retour de la promesse qu'elle a faite de se bien conduire. Près de huit cents suffragettes, déléguées des associations du royaume, se sont assemblées à Londres, aujourd'hui, pour parler en faveur de la loi nationale des sociétés de suffrage pour les femmes. Le rapport annuel dit que la société s'est accrue de 12,000 durant l'année.

L'organe des suffragettes déclare que Sylvia Pankhurst est sérieusement malade dans la prison de Holloway, à la suite de son refus de prendre toute nourriture.

Le père des dreadnoughts est mort

SIR WILLIAM HENRI WHITE EST FRAPPÉ D'UNE ATTAQUE D'APOPLEXIE ET MEURT SUR LE COUP.

Londres, 28. — Sir William H. White, ancien constructeur en chef de la marine anglaise, est mort hier après-midi. Il a succombé à une attaque d'apoplexie.

Sir William vint souvent en Amérique. C'était un "self made man" dans toute l'acceptation du mot. Il commença comme apprenti dans les chantiers de Devonport. Très rapidement, il dépassa en capacité, tous ses compagnons et le gouvernement anglais ne fut pas lent à reconnaître les services du jeune White et à le mettre à profit. De 1885 à 1900, tous les vaisseaux de guerre maritimes anglais ont été construits par sir William White.

Celui-ci naquit en 1845. Dès son bas âge, il s'intéressa toujours aux questions de marine. Il fut vice-président de l'Institut des architectes de marine, membre du Collège Impérial de Science et de Technologie, professeur d'architecture navale à l'Ecole Royale et au Collège Royal naval, assistant commissaire de la marine et directeur de la construction navale, de 1885 à 1902.

Un nouveau journal du matin à Montréal

Il est maintenant officiel que Montréal possèdera dans quelques mois un nouveau journal du matin. Sa franchise a été accordée, lundi dernier, à une assemblée de la "Canadian Press Limited", tenue à Toronto.

Cette nouvelle feuille sera indépendante des parties. M. E. Nichols, président et éditeur du "Winnipeg Telegram", vient d'être nommé président et directeur gérant de la nouvelle compagnie, capitalisée à \$500,000.

M. Brenton A. MacNeil, depuis tout près de quinze ans éditeur du "Star" occupera la vice-présidence.

M. Nichols est un frère utérin de John W. T. White, ministre de la Finance et gendre de l'hon. Josiah Wood, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick.

L'armement de la France

Paris, 27. — On demande au parlement une appropriation de \$100,000,000 pour les nouveaux armements et l'augmentation de l'effectif de guerre. Cette requête est faite par le ministre des finances et le ministre de la guerre dans un mémoire attaché au projet de loi de finances.

Ce mémoire dit que les récentes guerres ont montré la nécessité de se tenir absolument au courant de toutes les améliorations apportées par la science dans la fabrication des armes.

Une négligence de ce côté serait évidemment difficile à réparer en temps de guerre. On dit que pour se mettre absolument au courant il faudra à la France une somme de 127,000,000, mais le gouvernement demande l'autorisation d'en dépenser \$100,000,000 pour le moment.

L'industrie laitière dans les cantons de l'Est

Cowansville, Qué., 27. — Les mécontents d'ici ont décidé sur les représentations que leur a faites le ministre de l'Agriculture, M. Burrell de faire durer l'Association de l'industrie laitière.

A la convention qui s'est terminée aujourd'hui deux membres du gouvernement provincial assistaient. Les fermiers n'étaient pas trop nombreux aux premières réunions, mais ils y vinrent attirés par la curiosité quand ils surent que le ministre allait parler. Celui-ci en profita pour secouer leur apathie et leur montrer le tort qu'ils se feraient en laissant tomber l'Association de l'industrie laitière.

M. Burrell exposa au milieu des applaudissements de ses auditeurs ce que le gouvernement a fait pour la classe agricole et ce qu'il se propose de faire encore.

Un monument à Alexandre Guilmant

New-York, 28. — Un monument doit être élevé à Paris à la mémoire du grand organiste Alexandre Guilmant. Le lieu choisi est le Trocadéro, le monument sera dessiné par Allan et la statue sculptée par Theusenius.

Un comité américain s'est formé sous le patronage de M. Jusserand, ambassadeur de France, et de M. Etienne Lanet, consul général, dans le but de recueillir, par souscription, la somme de \$5,000 afin de permettre aux élèves et aux admirateurs de Guilmant de contribuer à l'érection du monument.

Excursions de Colons dans l'Ouest Canadien par le Grand-Tronc

Il se fera cette année encore des excursions dans l'Ouest Canadien par la route populaire du Grand Tronc. On a pris des dispositions pour que des billets soient vendus tous les mardis, à partir du 4 mars jusqu'au 28 octobre. Ces billets seront valables jusqu'à la limite de deux mille milles, pour être échangés à un ou deux autres monts, pour les billets vendus en mars, avril, mai, juin et juillet, sur paiement de \$5.00 pour chaque mois. Arrêts permis à toutes les stations à Winnipeg et à l'ouest.

Les agents du Grand Tronc fourniront sur demande une petite feuille indiquant les limites de temps et donnant tous les renseignements voulus.

Machines à Chemins

Rouleaux à Macadam, Concasseurs de pierre, Trémies de chargement, Malaxeurs à béton, Locomotives à vapeur, Voitures d'arrosage.

Municipalités ! Entrepreneurs !

Pour faire beaucoup de travail, il faut des outils durables, Pour faire un bon travail, il faut de bons outils.

LES MACHINES "MONTCALM"

Les seules fabriquées dans la Province de Québec, vous offrent le plus de garanties d'efficacité, d'économie, d'endurance et de durabilité.

Plus grande capacité de pierre concassée par heure et par jour. Pas d'arrêt pour cause d'échauffement—huilage parfait.

PRIX ABSOLUMENT MODÉRÉS—SATISFACTION ASSURÉE.

DEMANDEZ CATALOGUE GRATUIT DE

LA CIE CHS. A. PAQUET, LIMITÉE

93-97 Rue Dalhousie, B.V., QUEBEC, Can.

Nous paierons les frais de voyage des représentants officiels des municipalités ou des entrepreneurs qui achèteront nos "Machines à Chemins."

La plus Grande Nouveauté en Agriculture

"LA PLANTE DES DOLLARS"

Elles peuvent être obtenues en semant les graines de choix "DERY"

GRATIS SUR DEMANDE. Catalogue français, 80 pages, 300 illustrations, description de 1,000 variétés de graines de légumes, fleurs, gazon, plantes, etc., etc. les mieux adaptées au climat du pays; pages et couvertures en couleurs. Près de 40,000 Canadiens satisfaits sèment annuellement les graines "DERY".

Adressez : HECTOR L. DERY

Tél. Main 3036. 21 NOTRE-DAME-EST, MONTREAL

Il n'y a pas de trust de l'argent, dit J. P. Morgan

MAIS LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE FAIT REMARQUER QUE LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR M. MORGAN VIENNENT UN PEU TARD.

Washington, 27. — Le comité de la Chambre, chargé d'enquêter sur le "trust de l'argent", a reçu de J. P. Morgan et Company une lettre qui est une négation générale de l'existence ou de la possibilité d'un tel monopole.

Sur réception de cette lettre, aujourd'hui, le président Pujos a écrit à la firme Morgan, lui disant que le comité travaillait à son rapport depuis un mois et que son mémoire serait manifestement trop tard pour être de quelque valeur.

La lettre Morgan fait repasser sur la loi des banques actuelle la responsabilité de toute "concentration" de l'argent et du crédit. Elle dit que la concentration de l'argent à New York, telle qu'elle s'est produite, est due à "un système de banques démodé" et à la loi naturelle qui, "dans tout pays renferme les finances dans une seule cité."

La lettre attaque particulièrement la partie de la résolution du comité qui dit que c'est l'opinion générale qu'un certain groupe de financiers "crée, évite et compose les paniques."

Plus loin, la lettre dit qu'il n'y a pas un seul vestige de vérité dans l'idée que la panique de 1907 a été causée par les spéculations de quelques individus. C'est qu'on ne peut pas avoir eu cette panique sans précisément ceux qui ont été les plus affectés par elle.

M. Sam Hughes et notre amour du militarisme

Ottawa, 27. — M. Sam Hughes a parlé du militarisme à la réunion annuelle de la Canadian Artillery Association, Son Altesse Royale, le duc de Connaught était présent. "Le peuple du Canada doit être prêt à défendre son territoire, si cela est nécessaire", a-t-il dit. "Il a le droit de le faire. Je suis heureux de voir qu'il comprend son devoir." L'année dernière, nous avons 50,000 demandes de jeunes gens qui veulent s'enrôler dans la milice, mais nous manquons d'argent. Tout homme devrait être prêt à défendre son pays. Du moins, il devrait payer une taxe de cinq piastres par année pour le maintien de ceux qui ont pour mission de le défendre. C'est le système adopté en Suisse et qui prêche le premier ministre Louis Botha, de l'Afrique du Sud.

Le colonel Hughes soutint qu'on ne pouvait jamais trop dépenser d'argent pour améliorer la milice. Il déclara qu'il n'encourageait pas les organisations militaires comme elles méritaient de l'être.

Une clavigraphe, reine de la Mi-Carême

Paris, 27. — Germaine Bregnat, reine du Carnaval de la Mi-Carême, une clavigraphe choisie par ses compagnes, à cause de sa grande beauté, a été reçue au palais de l'Élysée, aujourd'hui par M. Poincaré. Celle-ci lui fit cadeau d'un magnifique bracelet.

Mlle Bregnat avait auparavant été promenade dans les principales rues de la ville, au milieu des applaudissements d'une foule, qui mettait aux prises un général pour se livrer au plaisir jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Dans le cours de la journée, la police a arrêté un grand nombre de filous.

Une clavigraphe, reine de la Mi-Carême

Paris, 27. — Germaine Bregnat, reine du Carnaval de la Mi-Carême, une clavigraphe choisie par ses compagnes, à cause de sa grande beauté, a été reçue au palais de l'Élysée, aujourd'hui par M. Poincaré. Celle-ci lui fit cadeau d'un magnifique bracelet.

Mlle Bregnat avait auparavant été promenade dans les principales rues de la ville, au milieu des applaudissements d'une foule, qui mettait aux prises un général pour se livrer au plaisir jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Dans le cours de la journée, la police a arrêté un grand nombre de filous.

Une clavigraphe, reine de la Mi-Carême

Paris, 27. — Germaine Bregnat, reine du Carnaval de la Mi-Carême, une clavigraphe choisie par ses compagnes, à cause de sa grande beauté, a été reçue au palais de l'Élysée, aujourd'hui par M. Poincaré. Celle-ci lui fit cadeau d'un magnifique bracelet.

Mlle Bregnat avait auparavant été promenade dans les principales rues de la ville, au milieu des applaudissements d'une foule, qui mettait aux prises un général pour se livrer au plaisir jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Dans le cours de la journée, la police a arrêté un grand nombre de filous.

Une clavigraphe, reine de la Mi-Carême

Paris, 27. — Germaine Bregnat, reine du Carnaval de la Mi-Carême, une clavigraphe choisie par ses compagnes, à cause de sa grande beauté, a été reçue au palais de l'Élysée, aujourd'hui par M. Poincaré. Celle-ci lui fit cadeau d'un magnifique bracelet.

Mlle Bregnat avait auparavant été promenade dans les principales rues de la ville, au milieu des applaudissements d'une foule, qui mettait aux prises un général pour se livrer au plaisir jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Dans le cours de la journée, la police a arrêté un grand nombre de filous.

Une clavigraphe, reine de la Mi-Carême

Paris, 27. — Germaine Bregnat, reine du Carnaval de la Mi-Carême, une clavigraphe choisie par ses compagnes, à cause de sa grande beauté, a été reçue au palais de l'Élysée, aujourd'hui par M. Poincaré. Celle-ci lui fit cadeau d'un magnifique bracelet.

Mlle Bregnat avait auparavant été promenade dans les principales rues de la ville, au milieu des applaudissements d'une foule, qui mettait aux prises un général pour se livrer au plaisir jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Dans le cours de la journée, la police a arrêté un grand nombre de filous.

Une clavigraphe, reine de la Mi-Carême

Paris, 27. — Germaine Bregnat, reine du Carnaval de la Mi-Carême, une clavigraphe choisie par ses compagnes, à cause de sa grande beauté, a été reçue au palais de l'Élysée, aujourd'hui par M. Poincaré. Celle-ci lui fit cadeau d'un magnifique bracelet.

Mlle Bregnat avait auparavant été promenade dans les principales rues de la ville, au milieu des applaudissements d'une foule, qui mettait aux prises un général pour se livrer au plaisir jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Dans le cours de la journée, la police a arrêté un grand nombre de filous.

Une clavigraphe, reine de la Mi-Carême

Paris, 27. — Germaine Bregnat, reine du Carnaval de la Mi-Carême, une clavigraphe choisie par ses compagnes, à cause de sa grande beauté, a été reçue au palais de l'Élysée, aujourd'hui par M. Poincaré. Celle-ci lui fit cadeau d'un magnifique bracelet.

Mlle Bregnat avait auparavant été promenade dans les principales rues de la ville, au milieu des applaudissements d'une foule, qui mettait aux prises un général pour se livrer au plaisir jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Dans le cours de la journée, la police a arrêté un grand nombre de filous.

Une clavigraphe, reine de la Mi-Carême

Paris, 27. — Germaine Bregnat, reine du Carnaval de la Mi-Carême, une clavigraphe choisie par ses compagnes, à cause de sa grande beauté, a été reçue au palais de l'Élysée, aujourd'hui par M. Poincaré. Celle-ci lui fit cadeau d'un magnifique bracelet.

Mlle Bregnat avait auparavant été promenade dans les principales rues de la ville, au milieu des applaudissements d'une foule, qui mettait aux prises un général pour se livrer au plaisir jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Dans le cours de la journée, la police a arrêté un grand nombre de filous.

Une clavigraphe, reine de la Mi-Carême

Paris, 27. — Germaine Bregnat, reine du Carnaval de la Mi-Carême, une clavigraphe choisie par ses compagnes, à cause de sa grande beauté, a été reçue au palais de l'Élysée, aujourd'hui par M. Poincaré. Celle-ci lui fit cadeau d'un magnifique bracelet.

Mlle Bregnat avait auparavant été promenade dans les principales rues de la ville, au milieu des applaudissements d'une foule, qui mettait aux prises un général pour se livrer au plaisir jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Dans le cours de la journée, la police a arrêté un grand nombre de filous.

Machines à Chemins

Rouleaux à Macadam, Concasseurs de pierre, Trémies de chargement, Malaxeurs à béton, Locomotives à vapeur, Voitures d'arrosage.

Municipalités ! Entrepreneurs !

Pour faire beaucoup de travail, il faut des outils durables, Pour faire un bon travail, il faut de bons outils.

LES MACHINES "MONTCALM"

Les seules fabriquées dans la Province de Québec, vous offrent le plus de garanties d'efficacité, d'économie, d'endurance et de durabilité.

Plus grande capacité de pierre concassée par heure et par jour. Pas d'arrêt pour cause d'échauffement—huilage parfait.

PRIX ABSOLUMENT MODÉRÉS—SATISFACTION ASSURÉE.

DEMANDEZ CATALOGUE GRATUIT DE

LA CIE CHS. A. PAQUET, LIMITÉE

93-97 Rue Dalhousie, B.V., QUEBEC, Can.

Nous paierons les frais de voyage des représentants officiels des municipalités ou des entrepreneurs qui achèteront nos "Machines à Chemins."

La plus Grande Nouveauté en Agriculture

"LA PLANTE DES DOLLARS"

Elles peuvent être obtenues en semant les graines de choix "DERY"

GRATIS SUR DEMANDE. Catalogue français, 80 pages, 300 illustrations, description de 1,000 variétés de graines de légumes, fleurs, gazon, plantes, etc., etc. les mieux adaptées au climat du pays; pages et couvertures en couleurs. Près de 40,000 Canadiens satisfaits sèment annuellement les graines "DERY".

Adressez : HECTOR L. DERY

Tél. Main 3036. 21 NOTRE-DAME-EST, MONTREAL

Il n'y a pas de trust de l'argent, dit J. P. Morgan

MAIS LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE FAIT REMARQUER QUE LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR M. MORGAN VIENNENT UN PEU TARD.

Washington, 27. — Le comité de la Chambre, chargé d'enquêter sur le "trust de l'argent", a reçu de J. P. Morgan et Company une lettre qui est une négation générale de l'existence ou de la possibilité d'un tel monopole.

Sur réception de cette lettre, aujourd'hui, le président Pujos a écrit à la firme Morgan, lui disant que le comité travaillait à son rapport depuis un mois et que son mémoire serait manifestement trop tard pour être de quelque valeur.

La lettre Morgan fait repasser sur la loi des banques actuelle la responsabilité de toute "concentration" de l'argent et du crédit. Elle dit que la concentration de l'argent à New York, telle qu'elle s'est produite, est due à "un système de banques démodé" et à la loi naturelle qui, "dans tout pays renferme les finances dans une seule cité."

La lettre attaque particulièrement la partie de la résolution du comité qui dit que c'est l'opinion générale qu'un certain groupe de financiers "crée, évite et compose les paniques."

Plus loin, la lettre dit qu'il n'y a pas un seul vestige de vérité dans l'idée que la panique de 1907 a été causée par les spéculations de quelques individus. C'est qu'on ne peut pas avoir eu cette panique sans précisément ceux qui ont été les plus affectés par elle.

M. Sam Hughes et notre amour du militarisme

Ottawa, 27. — M. Sam Hughes a parlé du militarisme à la réunion annuelle de la Canadian Artillery Association, Son Altesse Royale, le duc de Connaught était présent. "Le peuple du Canada doit être prêt à défendre son territoire, si cela est nécessaire", a-t-il dit. "Il a le droit de le faire. Je suis heureux de voir qu'il comprend son devoir." L'année dernière, nous avons 50,000 demandes de jeunes gens qui veulent s'enrôler dans la milice, mais nous manquons d'argent. Tout homme devrait être prêt à défendre son pays. Du moins, il devrait payer une taxe de cinq piastres par année pour le maintien de ceux qui ont pour mission de le défendre. C'est le système adopté en Suisse et qui prêche le premier ministre Louis Botha, de l'Afrique du Sud.

Le colonel Hughes soutint qu'on ne pouvait jamais trop dépenser d'argent pour améliorer la milice. Il déclara qu'il n'encourageait pas les organisations militaires comme elles méritaient de l'être.

Une clavigraphe, reine de la Mi-Carême

Paris, 27. — Germaine Bregnat, reine du Carnaval de la Mi-Carême, une clavigraphe choisie par ses compagnes, à cause de sa grande beauté, a été reçue au palais de l'Élysée, aujourd'hui par M. Poincaré. Celle-ci lui fit cadeau d'un magnifique bracelet.

Mlle Bregnat avait auparavant été promenade dans les principales rues de la ville, au milieu des applaudissements d'une foule, qui mettait aux prises un général pour se livrer au plaisir jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Dans le cours de la journée, la police a arrêté un grand nombre de filous.

Une clavigraphe, reine de la Mi-Carême

Paris, 27. — Germaine Bregnat, reine du Carnaval de la Mi-Carême, une clavigraphe choisie par ses compagnes, à cause de sa grande beauté, a été reçue au palais de l'Élysée, aujourd'hui par M. Poincaré. Celle-ci lui fit cadeau d'un magnifique bracelet.

Mlle Bregnat avait auparavant été promenade dans les principales rues de la ville, au milieu des applaudissements d'une foule, qui mettait aux prises un général pour se livrer au plaisir jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Dans le cours de la journée, la police a arrêté un grand nombre de filous.

Une clavigraphe, reine

LA VIE SPORTIVE

C'EST CE SOIR QU'A LIEU LE GRAND MATCH ENTRE PARADIS ET TREMBLAY

L'élève d'Emile Maupas tentera pour la dernière fois d'enlever le titre au champion du monde des poids-légers — La rencontre se fera deux dans trois à finir, au genre libre.

La nouvelle du match de trois heures, sans résultat, entre Tremblay et Pierre Plourde, un excellent poids léger de New-Bedford, a causé une vive surprise dans les milieux athlétiques de notre ville.

L'athlète de New-Bedford, qui a si bien lutté contre Emile Tremblay, mardi soir, est loin d'être un inconnu pour Paradis; les deux hommes ont en effet, on s'en souvient, lutté ensemble à Woonsocket, pendant l'automne dernier et, au bout d'une heure et cinq minutes d'une lutte très acharnée, au cours de laquelle Paradis a eu presque constamment l'avantage, on a interrompu la rencontre en raison de l'heure avancée. Depuis, Plourde n'a pas cherché à rencontrer de nouveau Paradis. Il paraît que cette rencontre lui suffisait!

Tremblay va-t-il prouver ce soir qu'il a eu de la malchance en luttant mardi contre Plourde?

En tout cas, nous devons lui laisser le bénéfice du doute, mais

nous sommes d'avis qu'il devra faire bien mieux que mardi pour tomber Paradis!

L'élève de Maupas est prêt, archiprêt, et il va y avoir sans doute ce soir au Parc un beau tapage dès les premières prises.

Le match de ce soir constitue donc un événement sportif de premier ordre, qu'aucun des amateurs de lutte libre ne voudra manquer.

Si Tremblay ne met pas de gants pour lutter, Paradis n'a pas l'intention non plus d'en mettre ce soir. Son professeur lui laisse les coudées franches cette fois et le jeune rival de Tremblay va profiter, et amplement de cette permission!

On va voir quelque chose de beau, d'empoignant au Parc St-Homer. Nous invitons tous ceux qui veulent bien voir ce match à ne pas tarder à acheter leurs billets. On peut s'en procurer soit chez Nap. Dorval, 95 Bld. St-Laurent et au club Athlétique Canadien Incorporated, 448 Ste Catherine Est, coin St-André.

DES PRÉPARATIFS POUR LA PROCHAINE SAISON

UNE NOUVELLE LIGUE DE CROSSE COMPOSEE DE SIX OU SEPT CLUBS SERAIT FORMEE AFIN DE CONTROLER LE JEU NATIONAL CANADIEN. — L'ECHELLE DES PARTIES COMPRENDRAIT DEUX JOUTES PAR SEMAINE. — LES PRETENTIONS DES CAPS.

Tout fait croire que nous aurons du jeu de meilleure qualité dans la crosse l'été prochain, si l'on s'en tient au dire des magnats réunis en assemblée, hier, à l'hôtel Freeman.

Après la réunion d'hier, il a été annoncé qu'une ligue de 6 ou 7 équipes serait formée pour contrôler le jeu national canadien.

Qui de la N. L. U. ou du Big Four perdra son nom? On se doit de croire que la ligue adoptera un nouveau nom.

Si le mouvement est approuvé, la nouvelle organisation comprendra trois clubs de Montréal, le National, le Shamrock et le Montréal, tandis que la ville de Toronto sera représentée par deux équipes. Une suggestion a été faite pour que deux parties soient jouées par semaine, tout comme dans la Ligue Nationale de Hockey. Les joutes auraient lieu les mercredis et samedis, de la sorte, on éviterait tout conflit et diminuerait de beaucoup les dépenses de voyages.

Les délégués à l'assemblée d'hier étaient les suivants: A. L. Caron, National; Ernie Hamilton, Montréal; Paddy Brennan, Shamrock.

Ottawa, 28. Les directeurs du club de crosse Capital n'ajoutent pas foi à la rumeur que la D.L.A. sera composée l'an prochain des clubs National, Cornwall, Toronto, Tecumseh, Montréal et Shamrock. Ils prétendent avoir l'assurance que les clubs de la N.L.U. n'abandonneront pas les Caps à leur sort d'une façon aussi peu digne, vu que tous s'étaient engagés l'an dernier, à tenir ferme jusqu'au bout. "Les Capital appartiennent à la D.L.A. l'an prochain", a déclaré, hier, M. Alex. Bannerman, qui se vante d'avoir reçu la promesse de certains magnats qu'ils seront admis.

LES CLUBS QUEBEC, WANDERER ET OTTAWA JOUERONT DES PARTIES D'EXHIBITION EN CETTE VILLE. — UNE BOURSE DE \$2,500 AUX VAINQUEURS.

M. C. Fellowes, gérant du patinoir Saint-Nicholas de New-York, était de passage en cette ville, hier, afin d'arranger des parties d'exhibitions à New-York, le mois prochain. Les clubs choisis sont les Wanderer, Québec et Ottawa, qui joueront pour une bourse de \$2,500. Les premières parties auront lieu entre les clubs Ottawa et Wanderer les 8 et 10 mars, et le club qui comptera le plus grand nombre de points dans ces deux joutes sera déclaré vainqueur. Le vainqueur de ces deux parties jouera contre Québec les 13 et 15 du même mois et le plus grand nombre de points décidera de la bourse offerte.

Ces joutes ont été sanctionnées par la N. H. A. et John T. Brennan, Rag. Percival et Russell Bowie ont été appointés arbitres.

La N. H. A. veut donner satisfaction

LE SYSTEME DE NOMMER LES ARBITRES SERA CHANGE L'AN PROCHAIN. — UNE COMMISSION.

La saison de la N. H. A. en 1913 a donné lieu à tant de controverse au sujet des arbitres que les magnats de cette organisation ont décidé de changer de système pour l'an prochain. Vous n'avez pas oublié le professionnalisme jusqu'à ses dernières limites, il sera probablement créé une commission d'arbitres qui officieront toute la saison et qui seront à la disposition du président chaque fois que celui-ci jugera bon de les envoyer dans telle ou telle ville. On croit que c'est le seul moyen de donner satisfaction à tout le monde.

Les parties suivantes seront jouées au Jubilé lundi soir prochain:

8 à 9 p.m., Emeralds vs. Maisonneuve
9 à 10 p.m., Commercial Travellers vs. Jubilé
10 à 11 p.m., Dominion vs. La Casquette.

Baume Rhumal

guérit sûrement: Toux, Rhume, Bronchite, Grippe, et toutes maladies de la Gorge, des Bronches et des Poumons. En vente partout 25c la bouteille.

Les Victoria sont défaits

LE CLUB DE HOCKEY DE LA M.A.A.A. REMPORTE LE CHAMPIONNAT DE LA SECTION LOCALE DE LA LIGUE INTERPROVINCIALE.

La question de supériorité entre les clubs Montréal et Victoria est enfin tranchée. Les joueurs de la M.A.A.A. ont triomphé, hier soir par 5 à 2. Cette victoire donne le championnat de la ligue Interprovinciale, section locale, au club Montréal, ainsi que l'avantage de jouer contre le Grand-Mère. La première partie avec cette équipe aura lieu demain soir à Grand-Mère.

Dans la joute d'hier soir, les gens de la M.A.A.A. eurent constamment l'avantage et le résultat final ne fut jamais à douter.

Les équipes s'alignaient comme suit: Montréal. Victoria.

Blumenthal.....Buts. Law
Lalonde.....Points. Bignell
Convers.....Points. Eakors
Fraser.....Avants. McMurtry
Parsons.....Avants. Watl
Meldrum.....Avants. Chambers
Nairn.....Avants. Mowatt
Arbitre. Harry Hyland; assistant, S. Cleghorn.

SOMMAIRE.

1-Victoria, Watt..... 8.00
2-Montréal, Read..... 9.12
3-Montréal, Fraser..... 7.30

Deuxième mi-temps.

4-Montréal, Meldrum..... 1.00
5-Montréal, Read..... 2.00
6-Montréal, Parsons..... 18.00
7-Victoria, Mowatt..... 3.15

Tournoi de Pool professionnel

HERVE DUQUETTE EST DEFAIT PAR BELLEHUMEUR HIER SOIR A LA SALLE GAIETY.

Une assistance nombreuse a vu Paul Bellehumeur vaincre Hervé Duquette, hier soir à la salle de billard "Gaiety" par un résultat de 150 à 127. Ce qui a gagné la partie pour Bellehumeur fut son aplomb superbe vers la fin de la joute, alors qu'il épuisa vingt-cinq billes de suite, égalant le record de Seaback.

Séries

Bellehumeur..... 25 13 8
Duquette..... 10 9 8
Ingraham et Lajoie seront les adversaires de ce soir.

Kupchick est en troisième place

La Havane, 28. — Kupchick a défilé Chapes, hier, Canowski et Chapes ont repris leur partie qui a été de nouveau ajournée. Kupchick est maintenant en troisième place.

Ligue des petites quilles de Montréal

Dimanche après-midi à 2 heures 30, aura lieu au Club Athlétique Canadien, une assemblée dans le but de se préparer à l'ouverture de la saison de la Ligue des Petites Quilles de Montréal. Tous les clubs qui désirent faire partie de l'Association sont priés d'envoyer leurs délégués.

Ne pas oublier que chaque club devra faire un dépôt de \$5, pour avoir droit de vote à la présente assemblée.

Par ordre, LE SECRETAIRE.

Dans la ligue des Manufacturiers

Voici les résultats des parties jouées hier soir dans la ligue de hockey des Manufacturiers:

D. B. C. (1). C. P. R. (0)
Hunt.....Buts. Proudfoot
Galbraith.....Points. Kelly
Jacobs.....Couverts. Musgrove
W. Bell.....Ailiers. McCaig
J. Bell.....Ailiers. A. Kane
W. Bell.....Rovers. E. Arnold
D. Speck.....Centres. Robinson

A. C. B. (4). G. T. R. (2)
Heslop.....Buts. Woodhouse
Norton.....Points. Egan
O'Grady.....Couverts. Copeland
Kaiser.....Ailiers. Mdnslow
Leduc.....Ailiers. Beattie
Ryan.....Rovers. Sauvé
Johnson.....Centres. Strike

Bell Tél. (2). M.L.H. & P. (1)
Norris.....Buts. Peters
McKeeman.....Points. Lockwood
Hyland.....Couverts. Ritchie
H. Bell.....Ailiers. Heffernan
C. Ford.....Ailiers. Fennell
McCabe.....Rovers. Degray
Arnold.....Centres. Colligan
T. Melville, arbitre.

POSITION DES CLUBS.

Dominion Bridge..... 7 1 1
C. P. R..... 5 2 2
G. T. R..... 2 3 4
M. L. H. & P..... 3 6 0
A. C. B..... 1 7 1
Bell Telephone..... 1 7 1

La Ligue de la Cité

LES PARTIES DE LUNDI PROCHAIN A L'ARENA PROMETTENT D'ATTIRER UNE ASSISTANCE NOMBREUSE. — QUI SERA CHAMPION?

Depuis les trois parties de lundi dernier à l'Arena, la première position des scores est tenue par trois joueurs, Givernmont, le fameux joueur de Saint-Jacques, est sur un pied d'égalité avec Laliberté et Pontbriand, les excellents joueurs de Hochelaga. Les trois ont chacun onze points à leurs crédits.

Guy, des Champêtres, est aussi en très bonne place avec dix points; Turner, des Garnettes, et E. Kelly, des Stars, avec neuf.

Les Hochelaga sont encore en tête pour la "Coupe Deery" avec plus de dix points de majorité sur les Champêtres qui sont en deuxième position pour le trophée.

La paré Garnet-Hochelaga sera sans contredit l'une des plus belles joutes de la saison. Tout le monde parle du résultat de cette rencontre.

Les Champêtres espèrent une victoire décisive sur les Shamrocks, après leur grande victoire de lundi dernier sur les Hochelaga.

Quelle différence!

M. le Rédacteur, Voulez-vous mettre sous les yeux de vos lecteurs et soumettre à leur jugement les deux faits suivants:

En 1910, le National, jouant contre le Montréal, fut empêché par les spectateurs de jouer le temps réglementaire, moins cinq minutes; la Ligue força les deux clubs à finir les cinq minutes seulement.

En 1912, un spectateur est cause que le Montréal et le Victoria, au hockey, ne peuvent finir le temps réglementaire par 6 minutes; la Ligue ordonne de reprendre la partie.

Pourquoi cette différence? Est-ce que l'on est moins sévère quand il n'y a pas de Canadiens-français?

Le National avait donc raison, en 1910, de protester contre l'injustice. Le National avait donc raison de se séparer d'esprits étroits pour former le Big Four.

Bien à vous, R. DUMOUCHEL.

Courses au Bout de l'île

Voici les résultats des courses qui ont eu lieu hier au Bout-de-l'île: Classe 2.35—Temps, 2.39 1-4, 2.39 1-2, 2.40.

Toddy Swing, St-Vincent..... 1 1 1
Lady Gordie, P. Dunn..... 2 2 2
Alton, E. C. Foster, T. A. Long, H. W. Welchone, Robert Groom, C. A. Gandil, Wm. Morley Howard Shanks, Paul Musser, E. Williams, Ray Morgan, Geo. F. McBrade, M. A. Gallia, J. V. Munch, Daniel R. Moeller.

2 milles à répéter: Col. Delmar, F. Ross..... 1 1 1
Deleria, J. Lefebvre..... 2 2 2
Deliva, J. Lefebvre..... 2 2 2

Aujourd'hui—Classe 2.25 et match de 5 milles.

Alfred De Oro a gagné son match contre Hueston

New-York, 28. — Alfred De Oro a conservé son titre de champion de pool en gagnant son match avec Thomas Hueston par un score de 600 à 386. Le score d'hier soir fut le suivant: De Oro, 200; Hueston, 157. La plus forte série de De Oro a été de 38.

Dans la classe "A"

LES CLUBS CRESCENT ET STANDARD DEVONT JOUER DES PARTIES DE DETAILS POUR DECIDER DU CHAMPIONNAT. — LES JOUTES D'HIER SOIR.

Voici les résultats des parties jouées, hier soir, dans les séries de la classe "A":

Standard.

Bach..... 212 134 196
Clark..... 178 168 213
Drysdale..... 143 175 138
Nelson..... 187 156 158
Mirault..... 155 160 188

Moyenne d'équipe, 512.2.

Champêtre.

Bouliane..... 159 169 167
Vachon..... 190 180 199
Filion..... 185 090 221
Blondeau..... 193 185 186
Labelle..... 191 172 196

Moyenne d'équipe, 556.2.

Crescent.

Bryson..... 172 173 147
Zimmerman..... 164 148 161
Bessner..... 177 168 167
Surgeon..... 180 293 192
Walker..... 151 119..... 202
Lebeault..... 202

Moyenne d'équipe, 510.2.

Canadien.

Desautels..... 180 184 186
Meunier..... 168 161 222
J. B. Pelletier..... 157 156 147
Lamoureux..... 177 168 167
Foucher..... 153 133 169

Moyenne d'équipe, 506.4.

POSITION DES CLUBS.

Standard..... 27 15 643
Crescent..... 27 15 643
Canadien..... 26 16 634
Champêtre..... 25 17 595
National..... 23 16 590
M.A.A.A. Rouge..... 16 23 410
M.A.A.A. Bleu..... 10 29 256
Beaver..... 8 31 205

Tournoi de Toledo

L'A. B. C. DECIDE D'ELIMINER LES BOULES CHARGEES. — LES JOUEURS DE CLEVELAND SURGENT CONTRE CE REGLEMENT.

Toledo, O., 28. — L'A. B. C. a décidé hier soir d'éliminer à l'avenir les boules chargées de tous les tournois à l'avenir.

Les bowlers de Cleveland s'insurgent contre ce règlement et menacent de se joindre à la National Bowling Association. Le concours d'hier après-midi a donné le résultat suivant:

Equipes de deux hommes
Eick et Seibert, Toledo..... 1206
Séries simples
D. J. Sweeney..... 621
Wooster Lambert..... 618

Dans le monde du base-ball

Le président du club de base-ball Montréal a reçu hier le contrat signé du lanceur Frank Smith. Nous aurons donc l'avantage de voir cet excellent lanceur à l'œuvre l'été prochain.

New-York, 28. — Le président Barrow, de la ligue internationale de Baseball, est assésé par les communications des propriétés des clubs qui lui demandent quel est le meilleur moyen de sortir de l'impasse où il se trouve.

Le président Chapin, des Rochester, qui a favorisé l'abolition de la limite n'exige pas d'en venir à cette mesure, mais il a fait savoir à Barrow qu'il suspendra tous les joueurs qui refuseront de signer l'Association Nationale des Clubs Mineurs a adopté cette limite malgré l'opposition de la ligue internationale.

Cincinnati, O., 28. — L'association Nationale des clubs mineurs a réclamé les joueurs suivants: les clubs majeurs qui les ont recrutés ne les emploient pas au cours de la saison prochaine:

Louisville — Stansbury.
Chattanooga — Balenti.
Sacramento — Berghammer, Orr, Young et Drohan.
Indianapolis — Berghammer, Cates, Metz, Kernan.
Nouvelle-Orléans — Bates, Wilson, Betts, Drohan, Williams.
Portland (P.C.) — Williams, Drohan, Bates, Grubb, Wilson, Betts.
Milwaukee — Beall, Leibold.
Saint-Paul — Berghammer, Miller, Boos, House, Drohan, Beall, Balenti et Agnew.
Cincinnati — Wilson, Williams, Betts, Drohan.
Buffalo — Schang, Dolan, Cottrell, Clymer.
Columbus — Drohan.
Rochester — Dolan.
Montréal — Connelly.

Cincinnati, Ohio, 28. — La Commission Nationale vient de publier le bulletin suivant de contrats et de mises en congé par la ligue Américaine:

Contrats — Aven Washington, Ed. Ainsmith, Robert Austin, Victor Bickers, C. R. Barton, Jacinto Calvo, Carl Cashion, E. B. Dent, Jack Egan, Thos. Drohan, J. W. Eagle, W. H. Allen, E. C. Foster, T. A. Long, H. W. Welchone, Robert Groom, C. A. Gandil, Wm. Morley Howard Shanks, Paul Musser, E. Williams, Ray Morgan, Geo. F. McBrade, M. A. Gallia, J. V. Munch, Daniel R. Moeller.

Mises en congé. — Par Chicago à Milwaukee, Saint-Louis à Detroit, Harry Shanley; à Louisville, John Powell, Par Detroit à Denver, Cliff Healy; à Chicago, Davey Jones. Par Cleveland à New-Orléans, John Kibbie, Tim Hendryx, Bert Brenner; à Toledo, William James; à Montréal, Art Griggs. Par Washington, à Atlanta, Paul Musser, Thomas Long, Par Philadelphie à Louisville, Roger Salmon; à Syracuse, Joseph Mathes. Par New-York, H. S. Wolverton; à Saint-Louis, B. Vicky; à Rochester, Dell Paddock, T. McMillan; à Albany, F. Gaiser; à Wilkesbarre, L. Orton; à Birmingham, H. Thompson, T. C. Thompson. Par Boston à Buffalo, L. A. Pape.

Réinstalles. — Par Chicago, James Scott. Par Detroit, Del Gainer, Walter Schaller.



Les Bières et le Porter de DOW

Sont les breuvages qu'il faut au dîner
Le Rôti a meilleur goût quand il est assaisonné d'un grand pot de Bière ou de Porter de Dow

VENDS PARTOUT.

The National Breweries Limited.

Autre victoire du "De La Salle"

Trois-Rivières, 28. — Académiciens et Collégiens étaient aux prises pour la deuxième et dernière fois (en 1913), mardi, le 25 courant, au Patinoir Laviolette.

Les D. L. S. se sont montrés incontestablement supérieurs à leurs adversaires; leur jeu d'ensemble plus étudié déjoua des concurrents, qui de prime abord paraissent plus forts et plus solides, mais en qui la vraie science du jeu n'a pas dépassé le premier échelon.

"L'on joua d'abord une première période de 20 minutes, où tout fut à l'avantage du D. L. S. grâce à sa rapidité et à ses excellentes combinaisons. Les S.T.R. en sortirent blanchis; comme d'habitude, l'après-midi, joua à la deuxième, S.T.R. enregistré un point.

A la troisième période, le jeu fut un peu plus mouvementé: D.L.S. compta d'abord deux points et S.T.R., un. D.L.S. compte de nouveau — apparemment — de moins le jeu du but est clair le point bon. Une discussion s'élève (discussion à laquelle seuls les équipiers auraient dû prendre part); les deux arbitres décident le point nul. Sans maugrérer les D.L.S. acceptent la décision des arbitres. Un coup de sifflet, deux coups, trois, quatre, cinq, la rondelle est remise en jeu sur une passe de Shore, Lacroix lance et compte. Nouvelle discussion; tous les S.T.R. n'avaient pas entendu le coup de sifflet. Les arbitres donnent des explications et maintiennent le point. Les S.T.R. reprennent leurs positions et semblent accepter, assésé bien ce dernier jugement, lorsque quel'un d'eux vient à se faire un peu de la partie en retirant les S.T.R. de la lutte cinq minutes avant la fin.

A part ce petit incident regrettable, tout alla relativement assez bien et nous aurons eu un assez belle joute courtoise.

Résultat final: De la Salle, 5; S. T. R., 2.

De la Salle. S. T. R.
Hamel.....Buts. Cloutier
Lambert.....Défenses. Quessel
Lesieur.....Défenses. Massicot
Lacroix.....Défenses. Gouin
Marchand.....Ailes. Lacroix (3)
Dufresne.....Centres. Rivard
Shore (2).....Voleurs. Teasdale

(1) Remplacé par Bolduc.
(2) Remplacé par Boivin.
(3) Remplacé par Panneton.

D. Dufresne, D. L. S. 6 min.
D. Dufresne, D. L. S. 11 "
2ème période.
Panneton, S. T. R. 17 "
3ème période.
D. Dufresne, D. L. S. 3 "
Lacroix, D. L. S. 3 "
Panneton, S. T. R. 2 "
R. Lacroix, D. L. S. 5 "

Le Boucanier à Boucherville

L'assemblée régulière des membres du club de raquetteurs Meilleur, aura lieu dimanche, le 2 mars, à 1.30 heure p.m., à la salle Landry, 565 rue Fullum. Tous les membres sont priés d'être présents. Des questions importantes seront traitées à cette séance.

Le Club Meilleur

Le Boucanier ira avec ses amis à Boucherville, dimanche, le 2 mars. Tous les membres sont priés de se rendre, en uniforme, à 9.30 a.m., aux salles du Saint-Jacques, 324 Sainte-Catherine-Est.

Par ordre, P. PAIEMENT, Secrétaire.

"LES CHRONIQUES" de Léon Lorrain

Se vend 25 sous.
Joli volume, couverture illustrée en deux couleurs.
Expédié franco contre envoi de 27 cents au Devoir.

EN VENTE AU DEVOIR

CITE DE MONTREAL

Département des Egoûts

Avis public est par les présentes donné par le soussigné que les rôles de cotisation pour construction d'égoûts dans les rues, avenues, boulevards, chemins, ruelles, allées et places publiques suivantes, saoir:

QUARTIER EMARD
AVE. EVA, entre les rues Woodland et Rielle.
JACQUES-HERTEL (maintenant Hamilton) à l'avenue Orchard.
RUE MARIE-ANNE, (maintenant CLOVIS), de la rue Hamilton à l'avenue Orchard.
RUE BROMBY, de la rue Hamilton à l'avenue Orchard.
RUE VICTORIA, (maintenant D'A) RAGON) de 550' au sud de Bromby à ses limites nord.

AVENUE EDOUARD VII, (maintenant DUMAS) de 550' au sud de Bromby à ses limites nord.
AVENUE ORCHARD, de 550' au sud de Bromby à la Cinquième Aven. (maintenant J. HERTEL).
ROCKLAND, de la rue Dorothy vers le Sud-Est.
RUE SPRINGLAND, de la rue Dorothy vers le Sud-Est.

RUE WOODLAND, entre les rues Dorothy et Morison.
DOROTHY, d'un bout à l'autre.

ont été préparés et sont maintenant déposés à son bureau à l'Hôtel de Ville où ils peuvent être vus et examinés par les parties intéressées jusqu'au 10e jour de mars 1913.

Les parties intéressées ayant des plaintes à faire contre les rôles ou ayant des réclamations à produire pour la valeur d'égoûts qui existaient auparavant, ou pour d'autres causes, devront produire leurs plaintes ou réclamations le ou avant la date ci-dessus mentionnée, et le 10e jour de mars à midi, à son bureau à l'Hôtel de Ville, il entendra les dites parties intéressées au sujet des dites plaintes et réclamations.

Département des égoûts, Hôtel de Ville.
STUART HOWARD, Ingénieur Surintendant des Egoûts, Montréal, le 27 février 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 3358 — John L. Sabbath, demandeur, vs. Eva Bervovitch, épouse séparée de biens de Lazarus et Louis Bernstein, défenderesse. Le dixième jour de mars 1913 à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse, au No. 1039 Boulevard Saint-Laurent, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en marchandises sèches, etc.

Conditions: argent comptant. J. E. COUTU, H. C. S.

Montréal, 28 février 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 4485 — J. Napoléon Picard, demandeur, vs. Arthur Chartrand, défendeur. Le dixième jour de mars 1913 à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 606 rue Alma en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en marchandises sèches, etc.

Conditions: argent comptant. J. E. COUTU, H. C. S.

LE GENERAL HUERTA EST MAITRE DE LA SITUATION

Dans le but de mettre un terme aux pillages et atrocités commis par les Zapatistes, le gouvernement fait fusiller dix-sept de ces rebelles

la Havane, les cris de : "A bas Huerta ! Vive le Mexique ! Vive Castro !" retentissent à la suite d'une immense assemblée tenue pour protester contre l'assassinat de Francisco Madero

Jose Zamarcona et cinq autres Mexicains sont arrêtés, accusés, et tenus responsables de la mort de l'ancien président et de son collègue Suarez

Washington, 28. — Bien que les trains, portant les troupes américaines, roulent à toute vitesse vers Galveston, il est évident que l'enthousiasme qui animait l'expédition au commencement est fort refroidi, tant on est sûr que le gouvernement provisoire Huerta sera capable de se maintenir et de rétablir la paix. C'est du moins l'opinion du département d'Etat, qui reçoit journellement du Mexique des rapports favorables.

Bien qu'il n'y ait pas de trouble dans le Sonora, et que l'Etat a cependant donné avis qu'il ne reconnaîtrait pas le régime Huerta, tant qu'il n'aurait pas fait montre de ses aptitudes à rétablir la paix dans tout le pays.

Le gouvernement américain ne s'attend pas à être obligé de faire intervenir les troupes de Galveston au Mexique. Tout au plus feront-elles la patrouille sur la frontière, afin d'empêcher les bandits et rebelles mexicains de pénétrer aux Etats-Unis. De plus, à titre d'expérience, les troupes feront des marches forcées jusqu'à Leon Springs, Texas. Les stratèges vont profiter de cette occasion pour appliquer leurs théories sur la formation des brigades.

ZAPATISTES EXECUTES

Mexico, 28. — Dix-sept Zapatistes qui se livraient au brigandage et au meurtre, dans les environs de Tlancapantla, à huit milles d'ici, ont été pris et exécutés.

Juan Vargas qui, à la tête d'une compagnie de ruraux, a capturé les bandits, a envoyé un message au président provisoire Huerta, dans lequel il dit :

"J'ai l'honneur de vous informer de l'exécution de dix-sept bandits, pris les armes à la main, en pleine révolte".

La nouvelle administration est de plus en plus satisfaite. Durant les dernières vingt-quatre heures, plusieurs chefs rebelles ont envoyé leur adhésion au gouvernement Huerta. Le dernier rebelle à déposer les armes, est l'ex-colonel Gaudencio De La Llave, qui quitta Hermosillo il y a un mois et se mit à combattre les troupes de Madero dans les états de Vera Cruz et d'Oaxaca. Avec sept cents de ses partisans, le colonel De La Llave s'est rendu aux autorités de Orizaba, dans l'état de Vera Cruz. Le chef rebelle s'en vient dans la capitale, afin de se mettre sous les ordres du ministre de la guerre et il aura probablement une entrevue avec le général Huerta.

UNE MUTINERIE

Une insurrection s'est déclarée dans l'état de Coahuila, lorsque les trente-huitième corps de troupes rurales s'est mutiné. L'affaire n'est pas de suite, cependant, car le général Truce Aubert désarma les mutins. La police de Torreon, avec le chef de police Benjamin Jurado, a essayé de se joindre au mouvement, mais il a aussi le général Aubert est intervenu et a arrêté les chefs.

Si la Chambre des Députés accepte la recommandation de son comité des finances, elle autorisera probablement un emprunt dépassant 100,000,000 de pesos. C'est la somme sur laquelle le gouvernement discutait avant la chute du gouvernement Madero.

SANGLANTE BATAILLE

Eagle Pass, Texas, 28. — Les troupes américaines ont eu une sanglante bataille avec les troupes de Madero, le 27 février.

Après l'assemblée tenue au Champ de Mars, la foule s'est rendue au palais législatif en criant : "A bas Huerta !" "Vive le Mexique !" Et, de temps en temps : "Vive Castro !"

Les Cubains se proposent de faire bon accueil à la veuve et à la sœur de l'ancien président Madero.

Soirée à McGill

Les Cercles français de McGill donneront une soirée, samedi soir, au Royal Victoria College. Ils interpréteront sous la direction de M. René de Boura, professeur de littérature française à McGill et directeur de ce cercle, une comédie française.

pes loyales de Lampasas ont rencontré les révolutionnaires du gouverneur Carranza de l'Etat de Coahuila près de Monclova, à cent cinquante milles de la frontière, hier après-midi. La dépêche relate brièvement qu'une bataille sanglante et désespérée a lieu, mais ne dit pas le nombre des combattants ni quel côté a l'avantage.

Une dépêche de Cuatro Ciénegas, près de Monclova, dit que la compagnie de cauchoutiers de l'endroit, contrôlée par des capitalistes allemands, a été forcée de souscrire \$5,000 pour le maintien du gouvernement au Mexique.

UNE LOI D'AMNISTIE

Mexico, 28. — Le président provisoire Huerta a fait rédiger un projet de loi accordant l'amnistie à tous ceux qui ont pris part aux derniers troubles et qui se présenteront aux autorités dans les quinze jours après la promulgation de la loi. Le texte a été envoyé à la Chambre des Députés, qui est en session extraordinaire et adoptera la loi d'urgence.

SIX PRETENDUS ASSASSINS

Mexico, 28. — On a arrêté hier Jose Zamarcona et cinq autres affiliés à la bande que le gouvernement tient responsable de l'assassinat de Madero et de Suarez. C'est à la suite de l'enquête instituée que le gouvernement a ordonné ces arrestations.

Les prisonniers sont des hommes sans importance politique. Zamarcona est considéré comme leur chef. Aucune déclaration officielle n'a encore été faite sur les résultats de l'enquête.

NEGOCIATIONS AVEC LES REBELLES

Mexico, 28. — Les négociations avec les représentants des rebelles, particulièrement avec les zapatistes, se poursuivent avec des chances de succès fort problématiques. Ceux qui ont été envoyés pour conférer avec les représentants du gouvernement sont Guevara de la O'Amador Salazar et Felipe Neri, qui tous se sont acquis une réputation peu enviable par la sauvagerie de leur conduite antérieure.

Au nombre des conditions posées par tous les Zapatistes, et par Zapata lui-même, c'est que toutes les troupes fédérales se retirent de l'état de Morelos et que le service de garnison se fasse par les rebelles.

Le président Huerta a refusé de se rendre à ces conditions, mais il n'a pas rompu les négociations.

Parlant de but et des espérances du gouvernement et du ministre de l'Intérieur, Garcia Granados a dit hier : "Le gouvernement désire que tous les éléments rebelles raisonnables agissent en coopération avec lui, et dans ce but il respectera les droits de l'Etat, sans s'ingérer dans les affaires particulières des autres et sans imposer des gouvernements aux états. Par ce moyen le gouvernement croit mettre rapidement fin à la tension qui existe actuellement. Malheureusement, des éléments de discorde s'élèvent qui exigent que le gouvernement applique toute son énergie au rétablissement de la paix."

PROTESTATIONS A CUBA

La Havane, 28. — Hier une assemblée populaire avait été convoquée pour protester contre l'assassinat de Madero, de Suarez et de Gustavo Madero. Après l'assemblée tenue au Champ de Mars, la foule s'est rendue au palais législatif en criant : "A bas Huerta !" "Vive le Mexique !" Et, de temps en temps : "Vive Castro !"

Les Cubains se proposent de faire bon accueil à la veuve et à la sœur de l'ancien président Madero.

Soirée à McGill

Les Cercles français de McGill donneront une soirée, samedi soir, au Royal Victoria College. Ils interpréteront sous la direction de M. René de Boura, professeur de littérature française à McGill et directeur de ce cercle, une comédie française.

FEUILLETON DU DEVOIR

Esclave ou Reine?

par M. DELLY

Reproduction autorisée par les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

(Suite)

—Et... si elle refuse absolument, sur ce point-là? murmura Mme de Subrans.

Il eut un impatient mouvement d'épaules.

—Une enfant! comment peut-elle avoir une opinion arrêtée sur telle ou telle religion? Cela ne signifie rien du tout, Catherine. Elle s'y fera sans difficulté, d'autant plus qu'elle m'a paru fort timide.

—Oui, elle est timide et très douce. C'est une nature charmante.

—Tant mieux! Elle me semble réaliser, de toutes façons, mon idéal. A demain, Catherine.

Sans plus lui tendre la main qu'à l'arrivée, il se dirigea vers la porte.

te. Comme il allait sortir, elle le rejoignit tout à coup.

—Vous... vous ne la ferez pas trop souffrir, Serge? dit-elle d'un ton de supplication.

Il eut un mouvement irrité.

—Prétendez-vous vous moquer de moi, Catherine? Je n'ai aucune idée de passer pour un Barbouille. Sachez-le. Olga a été heureuse près de moi. Lise le sera de même... Et rappelez-vous que, de toutes façons, cette enfant ne restera pas ici maintenant. Vous n'avez pas dû oublier, n'est-ce pas, que la devise des princes Ormanoff est : "Périsse la terre entière, et l'honneur même des miens, pourvu que la volonté s'accomplisse!"

Elle courba la tête sans répondre, et il sortit du salon.

Ils discutent les expropriations

QUELQUES ECHEVINS REPONDENT A L'INVITATION DE L'ECHEVIN VANDELAC ET TIENNENT UNE ASSEMBLEE DANS LE QUARTIER SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Les échevins Vandellac, Blumenthal, Ménard, Houli, Larivière ont tenu une assemblée dans le quartier Saint-Jean-Baptiste pour blâmer les commissaires au sujet des expropriations qu'ils recommandent au conseil.

L'échevin Vandellac a été le premier orateur. Après s'être donné le crédit de l'augmentation du salaire des pompiers et de la police, de l'abolition de la déqualification pour non paiement des taxes; il s'est attaqué à la construction de l'arsenal des Grenadiers, avenue de l'Esplanade. Il a déclaré qu'il s'opposerait de toutes ses forces à ce que l'on rappelle le règlement concernant la construction dans cette rue, car ce règlement disparaissant le gouvernement en profiterait pour y bâtir un arsenal, dont les citoyens du quartier ne veulent à aucun prix, de même que les gens habitant près du Parc LaFontaine.

L'échevin Vandellac dit que les propriétés à exproprier pour faire les boulevards de l'avenue cotéteraient \$5,670,000; le macadamisage, \$1,331,840; les trottoirs, \$98,338.50; les égouts, \$218,530, puis les conduites d'eau, les clôtures, les ponts pour traverser le canal, l'éclairage, les puits, formant un total de \$8,300,406.25, sans compter le nivelage des terrains de chaque côté du boulevard, comme le stipule le projet du conseil. L'orateur a condamné les tramways "Payez en entrant" qui, à chaque coin de rue forcent les voitures à stationner pendant trois ou quatre minutes. Les autres échevins ont aussi pris la parole pour condamner les expropriations.

Seul l'échevin Houli a parlé en faveur du projet du conseil. Il a dit qu'il n'est pas de son devoir de faire cette expropriation à l'amiable.

Il a démontré que la ville ne paierait en réalité que le tiers du coût total, que même, elle pourrait peut-être se rembourser, en vendant par la vente des terrains riverains.

France et Russie

LA LETTRE AUTOGRAPHE DE NICOLAS II A M. POINCARÉ ET LA REPONSE DU PRÉSIDENT.

Paris, 28. — Le président Poincaré a fait communiquer à la presse le texte de la lettre autographe qu'il lui a adressée par l'empereur de Russie et qui commence par la formule consacrée : "Grand et bon ami".

Nicolas II dit qu'il prend plaisir à renouveler au président de la république française les félicitations qu'il lui a adressées à l'occasion de son installation à la présidence.

"Notre alliance, continue l'empereur, répond aux sentiments et aux intérêts des deux pays; elle est un facteur efficace de la paix et constitue la base de la politique étrangère. L'empereur ajoute que la collaboration constante des deux gouvernements est indispensable, afin que l'alliance porte ses fruits."

"Je vous saisis tout particulièrement, dit le tsar, d'avoir exercé votre pouvoir dans ce sens, et c'est pourquoi je vous confère l'ordre de Saint-André en témoignage de mon sincère attachement à la France et de mon estime pour vous."

Nicolas II termine en souhaitant toute prospérité à la France.

Le président Poincaré a adressé à l'empereur un message télégraphique commençant par ces mots : "Cher et grand ami".

M. Poincaré remercie le souverain russe de l'envoi de la décoration et de la lettre autographe, dans laquelle il a marqué son amitié et ses bons sentiments pour la France et son amitié et son estime pour lui-même.

Le président termine en disant qu'il restera fidèlement attaché à l'alliance et en offrant au tsar ses vœux pour le bonheur de la famille impériale.

Elle va rejoindre le prince malade

LA REINE WILHELMINE DANS LES MONTAGNES DU TAUNUS.

(Service particulier)

La Haye, 28. — La reine Wilhelmine et sa fille, la princesse Juliana, sont parties hier soir pour les montagnes Taunus afin de rejoindre le prince consort qui est malade. Une foule considérable attendit à la gare le départ du train spécial. La reine ne permit point au conducteur de faire démarquer le convoi avant que la princesse ne se soit endormie.

Alors elle s'affaissa sur un siège et enfouit son visage entre ses mains.

—C'est affreux!... affreux!... murmura-t-elle. Pauvre petite Lise, dois-je donc te sacrifier? Oui, car je sais trop bien qu'il mettra sa menace à exécution. Alors mes enfants seraient déshonorés... Et Lise, elle-même, serait si malheureuse, en apprenant que... Oh! quelle torture que ce poids que je traîne! gémit-elle en se tordant les mains. Pourquoi faut-il que cet homme soit venu y ajouter encore!... C'est vrai que, peut-être, Lise sera près de lui plus heureuse que je ne le crois. Charmante comme elle l'est, il l'aimera, si froid que soit son cœur. Elle l'aimera à des idées moines intransigeantes...

Elle essayait ainsi de se rassurer, de se persuader même que Lise trouverait le bonheur dans cette union. Après tout, il était vrai qu'elle avait entendu dire qu'Olga semblait très heureuse, et qu'elle aimait beaucoup son mari. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour Lise?

—Je vais lui parler... Il y a bien la question de religion, mais elle s'arrangera avec lui. Après tout, il ne cache pas qu'il est indifférent et ne tient à la sienne que par tradition. Dès lors, il se laissera fléchir, si elle sait s'y prendre.

Elle se leva, ouvrit la porte et ap-

DANS LE Monde Ouvrier

LE SYNDICAT PROFESSIONNEL

On procédera dimanche prochain, à l'inauguration solennelle du syndicat des employés de commerce et de l'industrie. Cette cérémonie aura lieu à 8 heures p.m., dans la grande salle du Monument National, et elle sera présidée par Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal.

Ce sera la première séance de ce syndicat professionnel dont on est en droit d'attendre les plus heureux résultats. Une conférence sera donnée par M. Arthur Saint-Pierre, le dévoué et distingué secrétaire de l'Ecole Sociale Populaire, et Monseigneur l'archevêque prononcera une allocution.

Le programme de la soirée, outre un travail littéraire plein d'intérêt comporte aussi la lecture d'un rapport, d'un chant, d'un air, et y aura musique, chant, déclamation, par des artistes et des amateurs de renom.

Les portes de la salle seront ouvertes dès 7 heures 30. L'entrée est absolument gratuite.

La direction de l'Ecole Populaire invite tout particulièrement les membres de la classe ouvrière à assister à cette fête.

LES OUVRIERS DE METIER

Un rapport, qui produit de l'émotion parmi les ouvriers, a été lu avant-hier soir devant le conseil de ville de Montréal. Ce rapport, en réponse d'une demande d'augmentation de salaire adressée au conseil des charpentiers-menusiers.

L'auteur de ce rapport, M. le surintendant Dussault a établi que parmi les ouvriers, principalement chez les charpentiers-menusiers, il y a des ouvriers de métiers, et d'autres qui ne le sont pas. Aux premiers, il suggère au conseil d'accorder un salaire de 30 cents par heure; aux seconds, un salaire de 25 et 20 cents et demi par heure.

Dans sa distinction assez originale pour être votée, le surintendant établit que parmi les charpentiers-menusiers, on a des ouvriers qui ont une habileté reconnue, qui sont adroits, mais qui, n'ayant pas fait d'apprentissage, ne sont pas aptes à remplir tous les offices du métier de charpentier. Ce sont, en somme, de simples journaliers; mais vu le travail un peu plus délicat qui leur est confié, il soumet de leur donner un salaire plus élevé qu'aux simples journaliers.

Le conseil municipal a accepté les conclusions de ce rapport; mais il est certain, qu'elles vont soulever de violentes protestations de la part des ouvriers organisés. En effet, l'an dernier, à la suite de nombreuses et longues négociations, les ouvriers de charpentiers-menusiers ont obtenu des patrons, un salaire minimum, de 40 cents par heure. De plus, il était compris qu'aucun journalier ne devait être admis, sur les chantiers, à manier l'égoïne ou le marteau du charpentier. Or, le rapport du surintendant des travaux de Montréal ignore ou feint d'ignorer complètement cette entente des unions, avec les entrepreneurs.

La question est là, mais, disant ce matin, l'un des principaux officiers de l'Union, au Temple du Travail, elle n'en restera pas là.

EST-CE LA GREVE?

Un important assemblée de journaliers et manoeuvres de la construction a eu lieu avant-hier soir, au Temple du Travail, sous la présidence de M. Louis Laporte, organisateur général. La principale question à discuter fut celle des salaires.

D'après un rapport qui fut présenté, il apparaît que le salaire des journaliers serait loin d'être uniforme. Ainsi, tandis que certains patrons donnent jusqu'à \$2 et \$2.25 par jour, il en est d'autres qui font travailler leurs ouvriers pour \$1.40 par jour.

Des plaintes furent aussi faites au sujet de certains bureaux de placement. Des ouvriers seraient fréquemment engagés sous de fausses représentations. Des faits très graves d'indécence, ont été signalés, si'ils étaient prouvés, seraient dignes d'un sévère châtiment. Un conseil spécial a été nommé avec mission de prendre toutes les informations possibles.

A l'issue de l'assemblée une résolution a été prise, à l'effet d'organiser tous les journaliers en un seul syndicat, lequel formulerait la demande d'une augmentation générale des salaires pour les journaliers.

LE POINT DE VUE DES GREVISTES.

Les grévistes de la manufacture de caoutchouc se sont réunis hier, dans la grande salle de quartiers généraux de l'union, au No. 573A, boulevard Saint-Laurent. Après avoir pris con-

LE CHANTAGE

Le gérant d'une revue américaine est condamné au pénitencier.

(Service particulier)

Joliet, Illinois, 28. — William Geppert, gérant du "Musical Courier Extra" a été hier trouvé coupable de conspiration pour tuer le commerce de J. V. Steger & Fils, facteurs de pianos. Il a été condamné à deux ans de pénitencier et à une amende de \$2,000.

La défense a immédiatement produit une motion demandant un nouveau procès. Celui-ci fut accordé et aura lieu le 19 mars prochain. Geppert a été mis en liberté sous cautionnement de \$5,000. Il est retourné à New-York hier soir.

Sur quatre hommes accusés, Geppert fut le seul qu'on put pincer. Marc Blumentberg, l'éditeur du journal, est à Paris depuis le commencement de l'affaire. Thomas Thompson, rédacteur, et D. S. Malloy, ont évité le procès sur une technicalité légale.

Pendant le procès, un ancien agent du "Musical Courier Extra" a juré que Blumentberg et Geppert lui avaient ordonné de faire chanter Steger pour \$50,000. Steger a juré à son tour qu'on l'avait sollicité pour \$50,000 d'annonce dans le journal en question.

naissance des différents rapports qui ont été publiés dans les journaux, sur les causes de la grève, ils ont décidé de faire publier un manifeste dans le but de rétablir l'exacte vérité, sur la situation actuelle.

Cette déclaration est signée par le secrétaire général des unions de la confédération. Elle débute en relevant l'erreur commise par certains journaux, allant à dire que les grévistes sont des ouvriers employés aux chantiers. "Ce sont, dit la déclaration, non pas des "calandriers", mais les ouvriers tailleurs et confectionneurs d'imperméables qui sont actuellement en grève."

Touchant les causes de ce conflit, il est dit : "On a publié que les ouvriers se sont mis en grève pour protester contre la sévérité de l'inspection. Cela est absolument faux. Jamais les ouvriers n'ont trouvé l'inspection trop sévère; ils estiment, au contraire, que la compagnie a le droit de faire inspecter l'ouvrage aussi strictement qu'elle le voudra. D'ailleurs, les ouvriers, qui sont tous des hommes de métier, et compétents, n'ont pas peur de l'inspection. Ils ont la vraie cause de la grève d'après la déclaration, est ainsi exposée : "Les ouvriers n'ont aucun grief contre la compagnie elle-même. Ils n'ont à se plaindre que des agissements de l'un des contremaîtres, un homme en qui ils auraient mis toute leur confiance, et qui, depuis, en maintes circonstances, les aurait injustement traités. Enfin, assez récemment, les ouvriers avaient décidé de porter directement leurs plaintes devant les autorités supérieures de la compagnie; mais ils ne purent réussir à s'expliquer devant ces autorités. Tous ces faits furent rapportés à l'union, qui ne voulant pas laisser des membres exposés plus longtemps à des injustices, sans avoir même l'espoir de les faire redresser, ordonna aux ouvriers de quitter le travail, et à déclarer officiellement la grève."

Cette déclaration est signée par le secrétaire général, M. Louis Cohen, et copie en a été communiquée aux directeurs de la compagnie, ainsi qu'aux journaux.

QUESTION RESOLUE.

L'établissement du conseil des métiers alliés de l'imprimerie, dont on parle depuis si longtemps, est enfin une question résolue.

Hier soir, à la réunion régulière de la section des étiquettes, au Temple du Travail, les délégués des unions ont décidé de demander une charte d'affiliation, à la Fédération Américaine du Travail.

On espère que cette charte sera arrivée à Montréal, dans une quinzaine de jours.

Les unions intéressées dans la formation de nouvelles unions ouvrières sont celles des typographes, des relieurs, des pressiers, des clichistes et des photographes.

CONDOLEANCES.

A sa dernière assemblée, mercredi soir, l'union des tailleurs de pierre a adopté une résolution de condoléances, à l'occasion de la mort de M. S. Gervais, un membre actif de cette union.

Le défunt était le frère de M. Joseph Gervais, employé des douanes, à Montréal, ex-secrétaire, et membre de l'exécutif général des tailleurs de pierre. L'union a décidé d'offrir à M. Jos. Gervais, l'expression de ses plus sympathiques condoléances, et de communiquer copie de cette résolution aux journaux, amis des ouvriers, pour publication.

REUNIONS POUR CE SOIR.

AU TEMPLE DU TRAVAIL.

Union des briqueteurs; union des plâtriers; union des charpentiers de navires; union des voituriers; union des travailleurs en ciment.

A LA SALLE SAINT-JOSEPH.

Union des machinistes.

A LA SALLE DIONNE.

Union des tailleurs de cuir.

A LA SALLE DES ARTISANS.

Union Nationale des tonneliers.

QUINZE PIASTRES DE DOMMAGES.

Le juge Archer a accordé une somme de \$15 à Moses Tritt, à la fin d'une action intentée à Sam Wiser pour diffamation.

UN LUNATIQUE ATTAQUE SES GARDIENS

Des cris et des gémissements prolongés ont attiré hier soir sept heures une foule considérable autour de deux hommes luttant sur la rue Osborne. C'était un lunatique conduit à la gare afin d'être déporté, qui essayait de se sauver en attaquant ses gardes.

RENVERSE PAR UN TRAMWAY

Mlle Vinet, âgée de 24 ans, et domiciliée 167 rue Murray, a été renversée par un tramway, hier midi. Elle a été transportée à l'hôpital où son état n'est pas considéré comme critique.

ELLE OBTIENT JUGEMENT

Mad. Desjardins qui poursuivait la compagnie des tramways de Montréal pour blessures reçues le 27 mai 1911, a obtenu de la Cour Supérieure \$100 de dommages.

DINER AU ST. LAWRENCE HALL

Le Club Libéral Conservateur donnera un dîner le 8 mars au St. Lawrence Hall. MM. Geo. Perley et Louis Coderre adresseront la parole.

REGLEMENT DE COMPTES

La Ville règle ses comptes avec la Compagnie des Tramways. Pour l'ensemble de la neige en 1907, 1908 et 1909, elle lui demandait \$49,000. Ce compte fut réduit à \$41,554. La compagnie paiera cette somme, et la ville lui remboursera \$14,364, dépensée pour certaines améliorations de voirie.

L'EAU DE LA PRISON

M. T. W. Lesage, ingénieur-surintendant du service des eaux, a fait une enquête sur l'état de l'eau fournie à la prison de Bordeaux. Il dit qu'à cause du manque de pression, on a donné à la prison un raccordement temporaire avec Ahuntsic. Quand le gouvernement aura terminé son propre aqueduc, en juin, l'état de choses actuel cessera. L'eau donnée par Ahuntsic passe à travers un filtre, mais il faut quelquefois arrêter les pompes pour nettoyer les filtres et il entre dans les tuyaux de l'eau crue de la rivière des Prairies, laquelle a un mauvais goût.

DEMANDEZ NOS PRIX

POUR TOUS VOS TRAVAUX

"DEVoir"

71a ST-JACQUES

Tél. Main 7461

SATISFACTION GARANTIE

LE PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSION DE COLONS

Billets d'aller et retour en vente pour Winnipeg, Edmonton et gare intermédiaires. Tous les mardis de mars à octobre. Limite de retour 2 mois.

OTTAWA

9.05 a.m., \$9.40 a.m., 12.15 a.m., 4.00 p.m., 7.45 p.m., 9.50 p.m.

WAGONS-SALONS-OBSERVATOIRES

Wagon-lit sur le train de 9.50 p.m.

TORONTO

9.05 a.m., et 10.00 p.m.

Wagons-salon sur le train de jour

"11.15 p.m." à la gare de la rue Yonge

WAGONS A COMPARTIMENTS ET WAGONS-LITS ECLAIRÉS A L'ELEC.

QUEBEC

9.00 a.m., 1.30 p.m., 5.00 p.m., 11.30 p.m.

Wagons-Buffets et wagons-salons

*Tous les jours.

*Tous les jours, excepté le dimanche.

*Le dimanche seulement.

BUREAUX DES BILLETS:

141-143 rue Saint-Jacques. Tél. Main 8125

ou gare Place Viger et Windsor

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

MONTREAL et TORONTO

9.00 a.m. 9.40 a.m. 7.30 p.m. 10.30 p.m.

Wagons-salon, restaurant et bibliothèque sur les trains de jour; wagons-lits Pullman éclairés à l'électricité, sur les trains de nuit.

LA SEULE ROUTE A VOIE DOUBLE

"INTERNATIONAL LIMITED"

LE TRAIN PAR EXCELLENCE DU CANADA

Quitte Montréal pour Toronto et Chicago à 9.00 a.m. tous les jours.

EQUIPEMENT SUPERIEUR

EXCURSIONS DE COLONS

Billets d'aller et retour pour l'Ouest du Canada, via Chicago, en vente le 4 mars et chaque mardi suivant jusqu'au 28 octobre, à prix très réduits. Billets bons pour deux mois.

BUREAU EN VILLE

122 rue St-Jacques. Tél. Main 6905, Hôtel Windsor ou gare Bonaventure

LA CITE DE MAISONNEUVE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'un bureau de votation sera ouvert et tenu à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve, à partir du 16 février courant jusqu'au 1er mars prochain, de 9 heures du matin à cinq heures du soir, tous les jours de la semaine, et de 7 1/2 heures à 9 1/2 heures du soir le Lundi, Mercredi et Vendredi de chaque semaine durant cette période de quinze jours, pour enregistrer au scrutin secret le vote de tous les électeurs de la Cité de Maisonneuve sur la question de l'abolition de la qualification foncière pour la charge de Maire et d'Echevin de la Cité de Maisonneuve.

Donné à Maisonneuve ce quinziesme jour du mois de février, mil neuf cent treize.

(Signé) : M. G. ECREMENT, Sec-Trés. de la Cité de Maisonneuve.

L. M. LEFEBVRE, LIMITE

AVIS public est par les présentes donné que sous la première partie du chapitre

LES VOIES DU GRAND-TRONG

Le défunt était membre du Tiers-Ordre et de la Congrégation des Pères du Saint-Sacrement.